

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

Agir au quotidien
et pour demain



Sommaire



Concert au Château d'Ormesson-sur-Marne



Éditorial — 5

Gouvernance et territoire — p.6

L'institution — p.8

16 villes, 16 actions — p.10

GPSEA au plus près des préoccupations de habitants — p.14

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets — p.16

Les élus — p.24

Organigramme des services territoriaux — p.27

GPSEA façonne le territoire d'aujourd'hui et de demain — p.28

GPSEA au quotidien — p.30

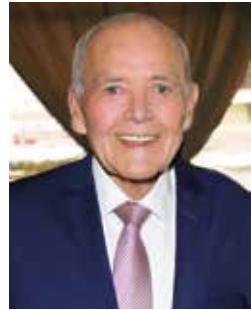
GPSEA prépare l'avenir — p.54

GPSEA, les moyens d'agir — p.66

Editorial



Parc des sports Dominique Duvauchelle - Créteil



En 2024, les élus de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), votre intercommunalité, ont à nouveau démontré leur volonté d'agir utilement et concrètement au service des villes membres et de leurs habitants.

En effet, malgré un contexte économique et politique national incertain, Grand Paris Sud Est Avenir est resté fidèle à son ambition de demeurer une grande collectivité d'investissement et de développement du service public.

GPSEA, troisième investisseur parmi les Territoires de la Métropole du Grand Paris, a fait le choix de maintenir intégralement le programme d'investissement décidé par les élus en 2021, malgré la crise économique et l'inflation qui ont marqué ces dernières années. En 2024, ce sont ainsi près de 100 M€ qui ont été investis à travers une centaine d'opérations sur les voiries, les réseaux d'assainissement et les réseaux d'eaux pluviales, 13 opérations structurantes de construction, de réhabilitation ou de rénovation d'équipements culturels et sportifs ou encore 30 opérations d'aménagement.

En parallèle de cette importante politique d'investissements, GPSEA a également poursuivi son action pour développer et enrichir les services publics du quotidien au service de la population. La rentrée 2024 a par exemple été marquée par l'intégration de trois communes supplémentaires dans le service partagé de restauration collective. L'année a également vu l'extension du dispositif « Le livre vient à vous » dans le réseau des médiathèques, l'élargissement de l'aire desservie par la médiathèque mobile ou la mise en place du dispositif du permis de louer dans un quartier alfortvillais, dans le cadre de la politique territoriale de lutte contre l'habitat indigne.

Je me réjouis que ces efforts pour un développement et une amélioration continue du service public, au plus près des besoins des habitants et des attentes de leurs élus, soient reconnus par ceux qui en bénéficient. Ainsi, une enquête réalisée fin 2024 auprès des usagers de nos médiathèques a révélé que 85% des répondants étaient satisfaits des horaires d'ouverture de ces équipements que nous avons augmentés de 73h30 hebdomadaires depuis 2019. Une autre enquête a relevé que 97% des usagers des 5 déchèteries de GPSEA, qui ouvrent désormais tous les jours, étaient satisfaits du service rendu. Enfin, les 380 000 entrées enregistrées dans nos piscines en 2024 témoignent également de la satisfaction des usagers qui viennent et reviennent dans ces équipements.

Les pages qui suivent permettent de rendre compte plus en détail des réalisations de Grand Paris Sud Est Avenir en 2024 et brossent les grandes lignes de ses projets pour 2025, réalisations et projets qui sont le fruit de la volonté de l'ensemble de nos élus comme du travail et de l'implication de chacun nos agents.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Gouvernance et territoire



La Charmeraie - Boissy-Saint-Léger

ermando



L'Institution – p.8

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées – **p.8**

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA – **p.9**

16 villes, 16 actions – **p.10**

GPSEA au plus près des préoccupations des habitants – **p.14**

GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets – p.16

Plan Climat Air Énergie Territorial et transition écologique – **p.16**

Le Projet Alimentaire Territorial – **p.18**

La stratégie de l'habitat – **p.19**

Le Plan Local de Mobilité (PLM) – **p.20**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) – **p.21**

GPSEA en quelques chiffres – p.23

Les élus – p.24

Organigramme des services territoriaux – p.27

L'Institution

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées

1

Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

14

Vice-présidents

12

conseillers
délégués

74 élus

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à organiser les prises de décisions des élus et garantir un fonctionnement collégial. Grand Paris Sud Est Avenir est dirigé par des élus municipaux. C'est le Conseil municipal de chaque commune qui, en son sein, désigne ses représentants qui participeront au Conseil de territoire. Celui-ci élit à son tour, en son sein, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués. Ils forment le Bureau.

Le Conseil compte 74 élus et se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de territoire a été renouvelé à l'issue des élections municipales de 2020. Lors de sa séance d'installation du 15 juillet 2020, Laurent CATHALA a été réélu Président de GPSEA avec 70 voix sur 74.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 12 Conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de proposition sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque Conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de quatre se réunissent avant chaque Conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

Conseil de territoire, Créteil



- La 1^{ère} commission « Affaires générales et finances », compte 19 membres ;
- La 2^e commission « Développement » compte 18 membres ;
- La 3^e commission « Cohésion » compte 18 membres ;
- La 4^e commission « Développement durable, cadre de vie et quotidieneté » compte 18 membres.

Depuis sa création, la gouvernance partagée est un des piliers de fonctionnement de GPSEA. Cela se traduit notamment par l'association des maires aux décisions grâce aux réunions du Conseil des maires, à la mise en place des comités de pilotage en matière d'opérations d'aménagement, de « world café » pour les travaux de voirie...

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur les principes de solidarité, de cohésion et de proximité. La solidarité s'exprime aussi bien envers les populations qu'entre les communes et en particulier au bénéfice des plus petites, leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie que les grandes.

Cette solidarité se concrétise notamment grâce à l'activité de la Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT). Ce service territorial offre un appui soutenu aux communes de moins de 12 000 habitants (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics, urbanisme, aménagement...). Par exemple, la DRAT a mis en place des clubs de bonnes pratiques avec les communes autour des thématiques finances et ressources humaines.

Elle gère en outre le Fonds de solidarité qui a été reconduit pour les communes éligibles pour un montant total de 9 millions d'euros sur la période 2021-2026.

Le Territoire poursuit dans cette voie afin de consolider sa solidarité et sa proximité avec les communes et les habitants, dans une période où les enjeux d'équité et de cohésion n'ont jamais été si prégnants. GPSEA développe par ailleurs de nouvelles prestations d'ingénierie humaine et technique à l'attention des 16 communes, comme l'élaboration d'un observatoire économique et financier, un accompagnement en ingénierie de captation de cofinancement, un conseil en gestion de dette et de trésorerie.

GPSEA

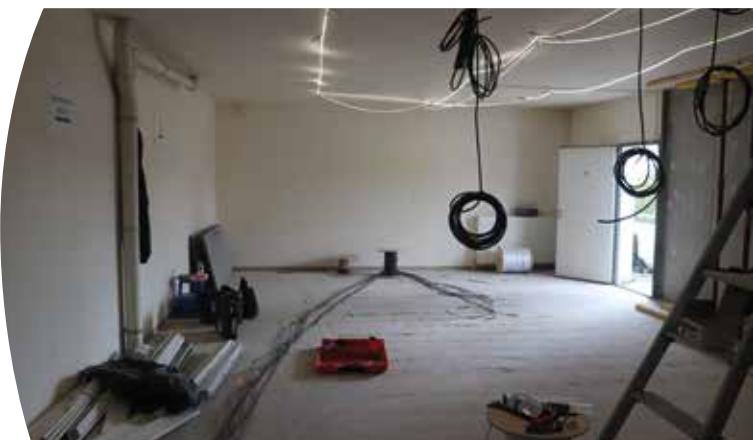
16 villes, 16 actions



Boissy-Saint-Léger

Remise de prix ESS

Le 25 novembre, le palmarès de l'appel à projets ESS (Économie Sociale et Solidaire) 2024 a été dévoilé lors de la remise des prix. Huit projets ont été désignés lauréats pour leur participation à la transformation locale. Ils ont bénéficié d'une dotation globale de 60 000 €.



Chennevières-sur-Marne

Pose de la 1^{re} pierre du futur pôle culturel

Le 21 juin 2024 se déroulait la pose de la première pierre du futur pôle culturel de Chennevières. Un chantier d'envergure qui devrait durer 26 mois, d'un budget prévisionnel de 17,65 millions d'euros HT dont 8 millions de cofinancements de partenaires. L'ouverture au public est prévue en septembre 2026.



Alfortville

Permis de louer

Grand Paris Sud Est Avenir a mis en oeuvre, à partir de janvier 2024, le permis de louer à Alfortville, dans le quartier Confluent. Ce dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne en imposant aux propriétaires bailleurs de demander une autorisation préalable de mise en location de leur logement avant de conclure le bail.

Bonneuil-sur-Marne

Réaménagement de la médiathèque

En août 2024, des travaux ont été entrepris pour réaménager la médiathèque afin qu'elle puisse accueillir début 2025 la ludothèque, installée 350 m plus loin. Ce chantier de plus de 870 000 € HT a modifié les espaces mais a aussi permis de rénover certaines parties de la médiathèque comme le parquet.



Créteil

Le Racing 92 au Stade Duvauchelle

Le stade Duvauchelle, géré par GPSEA, a accueilli l'équipe du Racing 92 pour plusieurs matchs du Top 14, championnat élite de rugby à XV, à l'automne 2024.

La Queue-en-Brie

Requalification des rues de la zone d'activité Croix Saint-Nicolas

Grand Paris Sud Est Avenir, en lien avec la ville de La Queue-en-Brie, a engagé en août 2024 la requalification des rues de la zone d'activité Croix Saint-Nicolas. L'opération a consisté à reprendre la structure de la chaussée en profondeur sur les rues Gustave Eiffel, Frères Lumière et Marcel Dassault.



Le Plessis-Trévise

Requalification de l'avenue de la Maréchale

Grand Paris Sud Est Avenir, en concertation avec la ville, a effectué la requalification complète de l'avenue de la Maréchale, sur la portion située entre les avenues Jean Claude Delubac et Georges Fourreau. Au programme : rénovation des trottoirs, des traversées piétonnes, de la chaussée...

Limeil-Brévannes

Développement du Parc des Entrepreneurs

Le Parc des Entrepreneurs a poursuivi son développement par l'accueil de nouvelles entreprises : Eiffage a inauguré son nouveau siège (Arborescence) le 12 juillet, le bureau d'études CAE (Concept Assainissement Environnement) a posé la première pierre de son nouveau siège social, SEGRO Park a accueilli ses deux premiers locataires, dont INFLIGHT SALES, société de commerce de gros pour le secteur de l'aviation.



GPSEA

16 villes, 16 actions



Mandres-les-Roses

Réhabilitation du bâtiment Charles de Gaulle

Les travaux de réhabilitation du bâtiment Charles de Gaulle se sont poursuivis. Il accueillera une médiathèque et un relais petite enfance, l'ouverture est prévue en 2025.

Marolles-en-Brie

La Noctambule

Avec plus de 500 participants, la première édition de la Noctambule a rencontré un vif succès. Au programme : une randonnée de 10 km et un trail de 21 km à la nuit tombée, dans le site exceptionnel de Grosbois !



Noiseau

Nouveaux logements sociaux

21 logements sociaux ont été construits avec une aide financière de GPSEA dans une résidence rue du Général de Gaulle. Les bâtiments qualitatifs et soignés s'intègrent parfaitement dans leur environnement.

Ormesson-sur-Marne

Concert symphonique au château

Le désormais traditionnel concert des élèves du conservatoire à rayonnement régional de Créteil dans le château d'Ormesson s'est déroulé le 15 juin 2024 devant un public venu très nombreux. Il constitue aujourd'hui un temps fort pour le réseau des conservatoires de GPSEA.





Périgny-sur-Yerres

Campagne de valorisation des lieux touristiques du territoire

Au cours de l'été, une campagne de valorisation des lieux touristiques du territoire a été déployée. Les domaines agricoles du Plateau Briard ont à cette occasion été mis en avant, dont le sentier d'interprétation agricole.

Santeny

Permanences emploi

Prolongement direct de l'Espace Emploi de Marolles-en-Brie, des permanences emploi ont été mise en place à la Maison France Services de Santeny. Elles se déroulent le deuxième mercredi du mois et permettent aux usagers de rencontrer un conseiller spécialisé.



Sucy-en-Brie

Animations hors les murs

L'été est l'occasion pour les équipes de la médiathèque d'organiser des animations hors les murs dans les parcs de la ville : contes, lectures, jeux, petits spectacles... une belle occasion d'aller à la rencontre de futurs usagers de l'équipement !

Villecresnes

Rénovation du centre aquatique du Bois d'Auteuil

Le centre aquatique du Bois d'Auteuil à Villecresnes a rouvert après plusieurs mois de travaux et une rénovation complète du site pour un montant de 2 millions d'euros. Il est doté d'un bassin olympique de 50 m, d'un bassin d'apprentissage, d'une aire de jeux aquatiques et d'un solarium végétalisé très apprécié des visiteurs.



au plus près des préoccupations des habitants

Inflation et pouvoir d'achat

GPSEA agit pour lutter contre les effets de l'inflation sur les capacités de financement des communes et sur le pouvoir d'achat des habitants. Ainsi, en 2024, GPSEA a achevé son 1er cycle de renégociation des contrats de fourniture d'eau potable qui a permis une baisse significative du prix de l'eau pour les ménages. Après une baisse en 2018, GPSEA maintient le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (pour les communes hors SIVOM), a gelé les tarifs de ses conservatoires depuis 2019 et de ses piscines depuis 2017, et a instauré dès sa création le principe de la gratuité dans ses médiathèques. GPSEA a également fait le choix de ne pas augmenter en 2025 la contribution foncière des entreprises. Le service de restauration, qui bénéficie aux scolaires et aux seniors, amortit et étale dans le temps pour les communes la hausse du coût des denrées alimentaires. Enfin, GPSEA a poursuivi sa politique de solidarité avec les communes de taille modeste à travers son fonds de solidarité (16,5 M d'euros) depuis le début de l'intercommunalité et le soutien en ingénierie humaine.

Focus 2024

Renégociation du prix de l'eau

Depuis sa création, le Territoire mène des négociations serrées lors des renouvellements des contrats de fourniture d'eau potable. Ce cycle s'est achevé en 2024 avec la commune de Sucy. Les habitants de 11 communes membres de GPSEA sur 16 (les autres relevant de la gestion de syndicats spécifiques) ont ainsi bénéficié de gains de pouvoir d'achat importants. Les gains ne sont pas tous du même ordre car les prix de départ, la durée du contrat d'exploitation et le niveau d'investissement projeté sur les canalisations diffèrent d'une commune à l'autre.

Dans ce cadre, GPSEA a obtenu en 2024 une baisse de 33% du prix de l'eau à Sucy-en-Brie, soit 102 € pour une consommation 120 m3. Une telle baisse avait déjà été obtenue à Bonneuil et Créteil. A Créteil, le prix d'une facture de 120 m3 se situe à un peu plus de 118 €, l'un des plus bas sur le plan national. Il a été gelé pendant 3 ans, en pleine période d'hyper inflation. Les autres communes bénéficient d'une baisse de prix allant entre 10 et 30%. Grâce à des négociations groupées rassemblant plusieurs communes, des villes de taille modeste dont les volumes de consommation sont limités ont accédé à des niveaux de tarifs qu'elles n'auraient pu obtenir isolément. Par exemple, Noiseau voit sa facture type 120 m3 baisser de 75 €.

Santé et offre de soin

En réponse à une préoccupation croissante des habitants, GPSEA a volontairement inscrit dans ses compétences la mobilisation pour favoriser l'accès de tous à une offre de soins sur le territoire. Priorité du Territoire à travers le financement de 3 SAMI (Service d'aide médicale initiale) et le soutien au développement du système de santé (notamment par l'aide apportée aux hôpitaux locaux), cet engagement a aussi pris la forme d'un cadre de soutien à l'ouverture de maisons de santé sur le territoire, dont celle de Noiseau, propriété de GPSEA et qui a ouvert fin 2023, permettant de fidéliser certains professionnels de santé et d'en attirer de nouveaux.

Focus 2024

Maison de santé de Chennevières-sur-Marne

2024 a vu l'inauguration d'une maison de santé pluridisciplinaire à Chennevières-sur-Marne, rue Aristide Briand. D'une surface de 466 m², elle compte 15 cabinets. Il s'agit d'une maison de santé que GPSEA finance dans le cadre de son dispositif de soutien à la création de maisons de santé. Celui-ci vise à financer des projets d'installations immobilières portés par les professionnels de santé de façon à proposer des loyers susceptibles d'attirer ou de fidéliser ces professionnels sur le territoire.

La maison de santé de Chennevières a été soutenue par GPSEA, au côté d'autres financeurs, à hauteur de 150 000 €.

Crise du logement

GPSEA est mobilisé pour répondre aux défis de la crise du logement, en pilotant une vingtaine d'opérations d'aménagement à caractère d'habitation, en soutenant la construction de logements sociaux par le financement de surcharges foncières (6 M€) et de garanties d'emprunt (près de 100 M€).

S'appuyant sur un service d'inspecteurs de salubrité dont la moitié des communes a souhaité bénéficier, GPSEA peut répondre aux enjeux croissants en matière de salubrité et d'hygiène publique, participant ainsi à l'exercice d'une véritable police de l'habitabilité. Les équipes sont ainsi mobilisées pour des interventions dans des logements, hôtels et restaurants, traitant 25 dossiers chaque mois. L'année 2024 a été marquée par le déploiement du permis de louer, à titre expérimental, dans le quartier du Confluent à Alfortville et par la préparation de sa mise en place dans plusieurs secteurs de Créteil.

Focus 2024

Retour sur le premier appel à projets pour la rénovation énergétique des logements

Fin 2023, le Conseil de territoire adoptait un cadre d'intervention pour aider à la rénovation énergétique des logements avec deux cibles, le parc privé en copropriété et le parc social. Il prévoyait un montant d'aide maximal de 2 000 € pour les copropriétés et de 2 500 € pour les logements sociaux pour concilier effet levier et respect des enveloppes budgétaires, et avec une priorité pour des travaux permettant de réaliser au moins deux sauts d'étiquette énergétiques.

Après un premier appel à projets en 2024, 9 projets de rénovation énergétique ont été retenus, 7 dans le parc social et 2 dans le parc privé, soit près de 1 000 logements (953) répartis sur 8 des 16 communes du territoire. Ainsi, GPSEA investit plus de 2,5 M€ pour améliorer la qualité de vie des habitants, lutter contre la précarité énergétique et transformer durablement son parc de logements.

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets

En tant qu'Etablissement Public Territorial (EPT), Grand Paris Sud Est Avenir a en charge la réalisation de documents stratégiques et programmatiques qui construisent le territoire de demain sur les enjeux de transition énergétique, d'habitat, de transports, d'alimentation ou d'aménagement. Sur tous ces projets, dès sa création, GPSEA a eu à cœur de construire des démarches partagées avec ses différents partenaires pour élaborer des programmes d'actions ambitieux au service de la qualité de vie de ses habitants.

Plan Climat Air Énergie Territorial et transition écologique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification territorial qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. C'est un document issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015.

Le Plan Climat 2019-2025 a été définitivement adopté par le Conseil de Territoire du 9 juin 2021.

Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, écoexemplarité de la collectivité que GPSEA a décliné à travers 50 fiches actions.

Au-delà du simple cadre réglementaire, l'ambition de ce PCAET est de constituer un véritable projet de territoire faisant de GPSEA une intercommunalité exemplaire dans le cadre d'une démarche partagée avec les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants. En effet, au regard de la configuration qui regroupe de nombreux espaces agricoles et naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, le Territoire ambitionne d'élaborer un document stratégique qui devienne une référence et qui traduise la volonté d'un développement local plus équilibré, harmonieux et respectueux.

Deux films ont été réalisés pour en expliquer les enjeux : www.sudestavenir.fr/videos

Faits marquants pour 2024

- Pose de la première pierre de la station hydrogène adossée à l'usine de valorisation énergétique du SMITDUVM et qui viendra alimenter les bus d'Île-de-France Mobilités
- Premier appel à projets pour la rénovation énergétique du parc privé en copropriété et du parc social collectif a été lancé (action 1) : 953 logements ont été retenus et un soutien financier de la collectivité de 2 579 000€
- Début des travaux de l'éco-station de Boissy, afin de faciliter et rendre plus attractif l'usage des transports en commun et des modes de déplacement doux

CHIFFRES CLÉS

- **71,5% de taux d'avancement pour les 50 actions du PCAET**
- **2 pôles gares transformés en éco-stations multimodales dans les années à venir**
- **2,4 M€ de participation de GPSEA pour financer les transports en commun**
- **38,4 M€ consacrés à la collecte et au traitement de 117 700 tonnes de déchets**

Focus 2024

Face au risque d'extinction qui pèse sur la faune et la flore, GPSEA a finalisé un important travail de recensement à travers l'atlas de la biodiversité (action 20). Au-delà des connaissances apportées, le plan d'actions adopté vise à protéger les secteurs à enjeux avec les partenaires et à intégrer les enjeux de biodiversité aux autres politiques publiques. Parmi ces dernières, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), document réglementaire qui encadre le développement du territoire à l'horizon des 15 prochaines années, entre en phase d'enquête publique. Les zonages et les Orientations d'Aménagement et de Programmation « nature en ville », « trame verte et bleue » et « lisière » placent l'eau et la végétalisation au cœur des projets d'aménagement et de construction sur le territoire.

Perspectives 2025

10,4 millions d'euros de travaux seront réalisés sur le réseau d'assainissement, y compris pour poursuivre le travail engagé dans le cadre du Plan Baignade et continuer l'amélioration de la qualité de la Marne et de la Seine au profit des futurs baigneurs (action 16). Le projet « Lac 2027 » à Créteil est une déclinaison forte de l'action de GPSEA qui conjugue lutte contre les pollutions et préservation d'une biodiversité remarquable mais vulnérable. La sensibilisation des plus jeunes aux enjeux du développement durable (action 39) se poursuivra dans les écoles et sur les temps périscolaires. La Maison de la Nature et de l'Environnement à Périgny-sur-Yerres, en cours de réhabilitation suivant la démarche Bâtiments Durables Franciliens, offrira à terme une programmation diversifiée ouverte à tous. Cette opération de rénovation témoigne de l'exemplarité de la politique de réhabilitation du patrimoine de GPSEA (action 36).

Le Projet Alimentaire Territorial

Grand Paris Sud Est Avenir a la particularité de comprendre un ensemble agricole, naturel et forestier de plus de 3000 hectares. La moitié des surfaces agricoles de la métropole du Grand Paris se situe sur son territoire. Afin de développer l'agriculture, la qualité de l'alimentation et de rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs), GPSEA s'est lancé depuis 2018 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) cofinancé par la Direction interrégionale de l'alimentation et de la forêt, et l'ADEME en association avec de nombreux partenaires.

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et identifie les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales.

845 personnes ont été mobilisées tout au long de l'élaboration du diagnostic du PAT, 700 habitants et 26 agriculteurs du Territoire, 14 structures institutionnelles et associatives et 15 communes de GPSEA. Au total, 58 opérateurs différents sont partie prenante depuis le lancement de la démarche.

L'année 2022 a vu l'aboutissement d'un travail partagé de construction d'un plan d'actions ambitieux adapté aux enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration du PAT. Par la suite, GPSEA portera la candidature de son PAT à la labellisation.

Faits marquants pour 2024

- Avec l'intégration de 3 nouvelles communes, les cuisines centrales de GPSEA produisent 21 500 repas pour les écoles et les seniors, désormais livrés dans des barquettes biodégradables (action 47). En 2024, près de la moitié des repas était composée de produits bio ou labellisés, pour 35% des achats (action 29). En 2025, 1,2 millions d'euros de dépenses sont inscrits pour aller plus loin dans les objectifs de qualité et de circuits courts des denrées.
- Mise en place d'actions pour limiter le gaspillage alimentaire : système de pré-réservation dans 2 communes qui font appel au service partagé de restauration, présentation des solutions et retour d'expérience pour valoriser les denrées non consommées consommables devant les communes.
- Lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt pour occuper temporairement les espaces extérieurs sur la ZAC des Portes de Noiseau, fléchés vers la filière agr-alimentaires

Perspectives 2025

Le Projet Alimentaire Territorial poursuit son articulation avec d'autres programmes en cours, le Projet Alimentaire Métropolitain adopté par la MGP fin 2024 et le Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels mis en place par le Département du Val-de-Marne. Le PLUi, dont l'arrêt est prévu en fin d'année, traduit également les engagements de protection du foncier agricole et de développement de l'agriculture urbaine.

L'ouverture en 2026 de la Maison de la Nature et de l'Environnement permettra de proposer aux habitants et aux agriculteurs un lieu d'animations en faveur d'une alimentation et de modes de productions plus durables. En parallèle, le sentier d'interprétation agricole entrera en phase travaux pour mettre en valeur les productions locales.

La stratégie de l'habitat

Dans l'attente du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), Grand Paris Sud Est Avenir est de fait en charge, en lien avec les règles nationales, de définir les objectifs et les principes d'une politique visant notamment à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Dans ce cadre, GPSEA a développé un panel d'interventions visant à soutenir la construction de logements sociaux et à favoriser la mixité sociale par les attributions dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), à lutter contre la précarité énergétique, à prévenir les situations d'habitat dégradé ou à mieux encadrer la spéculation immobilière. À la suite d'un diagnostic territorial et à un travail partenarial avec les communes, une stratégie d'intervention sur le parc privé a été validée. Elle comporte 3 axes : veille territoriale et repérage des situations d'habitat indigne (« police de l'habitabilité »), régulation du secteur par la mise en place d'outils juridiques dédiés (dont le permis de louer) et accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Faits marquants pour 2024

L'année 2024 a également été marquée par le lancement de l'expérimentation du permis de louer dans le secteur du Confluent à Alfortville. Ainsi, le service hygiène publique de GPSEA a instruit 78 dossiers de demande de permis de louer sur la commune d'Alfortville. Ce nouveau sujet a constitué un défi pour l'équipe et a permis de développer leur champ de compétence.

CHIFFRES CLÉS

- **78 demandes de permis de louer instruits pour le quartier du Confluent à Alfortville**
- **953 logements bénéficiaires d'une subvention de GPSEA dans le cadre de leur rénovation énergétique**

Perspectives 2025

- Mise en œuvre du permis de louer dans deux secteurs de la ville de Créteil
- Mise en place du Service public de la rénovation de l'habitat
- Lancement d'une mission de Veille et Observation des Copropriétés

Le Plan Local de Mobilité (PLM)

L'accessibilité constitue un fondement et un préalable à toute politique de développement et Grand Paris Sud Avenir s'est pleinement saisi de ces enjeux en assumant une compétence élargie en matière de transports et déplacements. GPSEA a d'ailleurs été le premier Etablissement public territorial val-de-marnais à lancer son Plan Local de Mobilité (PLM), en février 2018.

Le PLM permet de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la problématique récurrente et quotidienne des déplacements. En effet, les enjeux de mobilités sont contrastés d'un secteur à l'autre de notre territoire et la démarche du PLM permet d'organiser des échanges et des débats riches pour proposer des solutions adaptées à toutes les situations. Pleinement intégré à une stratégie plus globale de transition énergétique et économique (traduite par le PCAET), le PLM doit doter le Territoire d'une feuille de route opérationnelle sur l'ensemble des enjeux de déplacements et notamment de mobilité durable et efficiente.

Réalisé dans une perspective de cohésion entre toutes les communes membres, il doit permettre :

- de coordonner les différents projets de transports structurants du Territoire (Altilval, Grand Paris Express, Câble A, coulée verte de la Végétale) afin d'en consolider l'effet bénéfique pour les futurs usagers ;
- de proposer aux habitants, aux entreprises et aux usagers de nouveaux modes de déplacements adaptés aux spécificités locales (co-voiturage, vélo à assistance électrique, transports fluviaux...);
- de construire, avec les différents partenaires, des réponses aux grands enjeux et problématiques de déplacements et transport sur le Territoire, comme les mobilités douces (et notamment le vélo), l'optimisation des infrastructures de transport en commun, la congestion du trafic routier, le transport de marchandises et la logique du dernier kilomètre ou encore le stationnement ;
- de renforcer et d'affirmer la place de GPSEA dans les négociations avec les acteurs du transport franciliens.

Faits marquants pour 2024

- Les travaux du réaménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger ont démarré.
- Les études d'avant-projet relatives au projet de réaménagement de l'éco-station bus de Sucy-Bonneuil ont été achevées en vue d'un démarrage des études projet en 2025. Le dossier de subvention du projet a été approuvé au Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités en décembre 2024.
- L'année 2024 a été marquée par le prolongement jusqu'à Santeny de la ligne de bus 431, permettant une amélioration de l'offre sur le Plateau Briard.
- En parallèle, une convention partenariale a été signée avec Île-de-France Mobilités fin 2024.

CHIFFRES CLÉS

- **2 752 m d'aménagements cyclables réalisés en 2024**
- **Plus de 2,3 M€ de participation du Territoire à l'exploitation du réseau de bus Marne et Seine**

Perspectives 2025

- S'agissant des études de pôles gares, l'année 2025 sera consacrée à la poursuite des travaux sur le Pôle gare de Boissy et au lancement des études projet sur le pôle gare de Sucy-Bonneuil.
- Concernant l'amélioration et le rééquilibrage de l'offre de transport bus, l'année 2025 sera consacrée à l'étude des pistes d'optimisation et de développement d'offres dans le cadre d'un partenariat étroit avec Île-de-France Mobilités.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Depuis 2021, GPSEA a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme réglementaire est destiné à encadrer les projets d'aménagement dans les 16 villes membres de GPSEA, afin d'assurer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, dans le respect des identités communales. Document réglementaire élaboré pour les 15 prochaines années, le PLUi détermine les principes d'aménagement et de développement à l'échelle territoriale, dans une logique de synergie entre les villes tout en préservant les identités communales. Son élaboration donne l'occasion de réfléchir collectivement avec l'ensemble des acteurs et des habitants de manière concertée et partenariale, à la construction d'un projet de territoire innovant et tenant compte des grands enjeux actuels et à venir, notamment celui de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

Faits marquants pour 2024

L'année 2024 a été consacrée à la rédaction du dispositif réglementaire (règlement, zonage, OAP), après le débat tenu en conseil de territoire en décembre 2023 sur les orientations générales du PADD. Les communes y ont été étroitement associées via des réunions bilatérales avec chacune d'entre elles ainsi que des ateliers thématiques. Sur le volet concertation, 2 réunions publiques ont été organisées, destinées à informer la population sur le contenu du futur PLUi.

Par délibération du conseil de territoire n°CT2024.5/103-2 du 4 décembre 2024, GPSEA a arrêté le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). L'arrêt du projet de PLUi signifie que le document a été et validé par le conseil de Territoire, marquant la fin d'une phase de concertation publique et d'études techniques approfondies.

CHIFFRES CLÉS

- ▷ **7 séries de rencontres bilatérales avec chacune des 16 villes, 2 ateliers thématiques sur le diagnostic en présence des 16 villes, 7 réunions collectives de comités techniques, 9 de comités de pilotage, 4 conférences intercommunales des Maires pour élaborer le PLUi arrêté en 2024 ;**
- ▷ **3 Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques : « Trame Verte et Bleue et nature en ville », « Lisières et Paysages », « Qualité et construction durables »**
- ▷ **Reclassement de 93 hectares en zones naturelle (N) et agricole (A)**
- ▷ **22 ha supplémentaires protégés et classés en espaces verts et paysagers**
- ▷ **164 ha supplémentaires de cours d'eau sont protégés par rapport aux PLU actuels**

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée, au printemps et pendant 5 semaines, par l'enquête publique et la consultation des personnes publiques associées, avant une adoption définitive du PLUi attendue à la fin de l'année.



Prolongement jusqu'à Santeny de la ligne de bus 431

GPSEA en quelques chiffres



100 km²



321 000
habitants



Près de
1200 agents



112 000
emplois

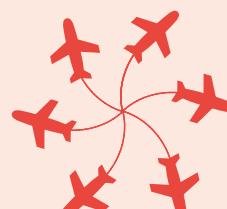


23 400
entreprises

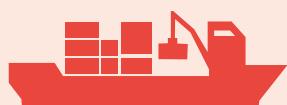


Un **réseau**
d'infrastructures
ferroviaires dense

(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



À **15 mn** de
l'aéroport d'Orly



Le Port de Bonneuil,
l'une des principales plateformes
multimodales franciliennes



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)

des élus (au 15 juillet 2020)



Le Président

Laurent CATHALA,

Président de Grand Paris Sud Est Avenir,
Maire de Créteil

Les 14 Vice-Présidents



Marie-Christine SEGUI

1^{re} Vice-Présidente
Aménagement du territoire
Maire d'Ormesson-sur-Marne



Régis CHARBONNIER

2^e Vice-Président
Cadre de vie, déchets, propreté,
hygiène publique
Maire de Boissy-Saint-Léger



Françoise LECOUFLE

3^e Vice-Présidente
Logement, habitat, patrimoine
Maire de Limeil-Brévannes



Alexis MARECHAL

4^e Vice-Président,
Finances et solidarité budgétaire
Conseiller municipal du Plessis-Trévise



Denis OZTORUN

5^e Vice-Président,
Eau, voirie, assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



Luc CARVOUNAS

6^e Vice-Président,
Ambition écologique,
Plan Climat Air – Énergie Territorial
Maire d'Alfortville



Jean-Pierre BARNAUD

7^e Vice-Président,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
suivi des plans locaux d'urbanisme,
règlement local de publicité
intercommunale
Maire de Chennevières-sur-Marne

Jean-François DUFEU

8^e Vice-Président,
Équipements culturels et sportifs,
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Pierre CHAFFAUD

9^e Vice-Président,
Économie, promotion du territoire
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



Jean-Paul FAURE-SOULET

10^e Vice-Président
Santé, handicap, accessibilité,
action sociale
Maire de La Queue-en-Brie



Yvan FEMEL

11^e Vice-Président,
Agriculture, agro-quartiers, biodiversité,
gestion des risques naturels,
production florale,
Maire de Noiseau



Patrick FARCY

12^e Vice-Président,
Valorisation du patrimoine et des paysages
Maire de Villecresnes



Pauline ANAMBA-ONANA

13^e Vice-Présidente,
Emploi, économie sociale
et solidaire, insertion,
Conseillère municipale de Créteil



Julien BOUDIN

14^e Vice-Président,
Territoires connectés,
innovation numérique, données
1^{er} adjoint au Maire d'Alfortville

Les 12 Conseillers Territoriaux Délégués



Jean-Daniel AMSLER
Transports et déplacements
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



France BERNICHI
Confection et livraison
de repas aux élèves et aux ainés
Adjointe au Maire d'Alfortville



Alphonse BOYE
Tourisme, circulations douces,
chemins de randonnée
Maire de Marolles-en-Brie



Claire CHAUCHARD
Politique de la Ville, renouvellement urbain
Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger



Didier DOUSSET
Transition énergétique
Maire du Plessis-Trévise



Thierry HEBBRECHT
Commerces et artisanat
Conseiller municipal de Créteil



Philippe LLOPIS
Démocratie locale, relations usagers,
participation citoyenne
1^{er} adjoint au Maire de Limeil-Brévannes



Yves THOREAU
Projet alimentaire territorial, économie
locale de proximité, circuits courts
Maire de Mandres-Les-Roses



Éric TOLEDANO
Prévention de la délinquance et sécurité
Conseiller municipal délégué de Créteil



Arnaud VEDIE
Coopération décentralisée
Maire de Périgny-sur-Yerres



Grégoire VERNY
Lutte contre les discriminations,
égalité des chances, égalité professionnelle
femme / homme
Conseiller municipal délégué d'Alfortville



François VITSE
Enseignement supérieur, recherche
Adjoint au Maire d'Alfortville

Les Conseillers Territoriaux

Vincent BEDU

Maire de Santeny

Jean-Philippe BIEN

Adjoint au Maire de Créteil

Anne-Marie BOURDINAUD

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Maurice BRAUD

Conseiller Municipal délégué de Créteil

Bruno CARON

Adjoint au Maire du Plessis-Trévise

Dominique CARON

Adjointe au Maire de Villecresnes

Jean-Edgar CASEL

Conseiller municipal délégué d'Ormesson-sur-Marne

Mohamed CHIKOUCHE

Conseiller municipal délégué d'Alfortville

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie

Gilles DAUVERGNE

Conseiller municipal délégué de Limeil-Brévannes

Catherine DE RASILLY

Adjointe au Maire d'Alfortville

Richard DELLA MUSSIA

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Patrice DEPREZ

Conseillère municipale de Créteil

Patrick DOUET

Conseiller municipal de Bonneuil-sur-Marne

Virginie DOUET

1^{ère} Adjointe au Maire de Bonneuil-sur-Marne

Étienne FILLOL

Adjoint au Maire d'Alfortville

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Martine GARRIGOU-GAUCHERAND

Adjointe au Maire de Créteil

Claire GASSMANN

Conseillère municipale déléguée de Boissy-Saint-Léger

Marie-Claude GAY

Adjointe au Maire de La Queue-en-Brie

Philippe GERBAULT

Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes

Vincent GIACOBBI

Conseiller municipal de Sucy-en-Brie

Julie CORDESSE

Adjointe au Maire d'Alfortville

Frédérique HACHMI

Adjointe au Maire de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Corine KOJCHEN

Adjointe au Maire de Limeil-Brévannes

Sophie LE MONNIER

Conseillère municipale de Chennevières-sur-Marne

Jacqueline LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée d'Alfortville

Rosa LOPES

Conseillère municipale de Limeil-Brévannes

Luc MBOUMBA

Adjoint au Maire de Créteil

Akli MELLOULI

Adjoint au Maire de Bonneuil-sur-Marne

Ludovic NORMAND

Conseiller municipal de Boissy-Saint-Léger

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée de Créteil

Joël PESSAQUE

Adjoint au Maire de Créteil

Jean-Louis POUJOL

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne

Sonia RABA

Conseillère municipale de Créteil

Carine REBICHON-COHEN

Adjointe au Maire du Plessis-Trévise

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Michel SASPORTAS

Conseiller municipal de Créteil

Jean-Raphaël SESSA

Adjoint au Maire de La Queue-en-Brie

Sylvie SIMON-DECK

Adjointe au Maire de Créteil

Josette SOL

Adjointe au Maire de Créteil

Marie VINGRIEF

Adjointe au Maire d'Alfortville

Axel URGIN

Adjoint au Maire de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué de Créteil

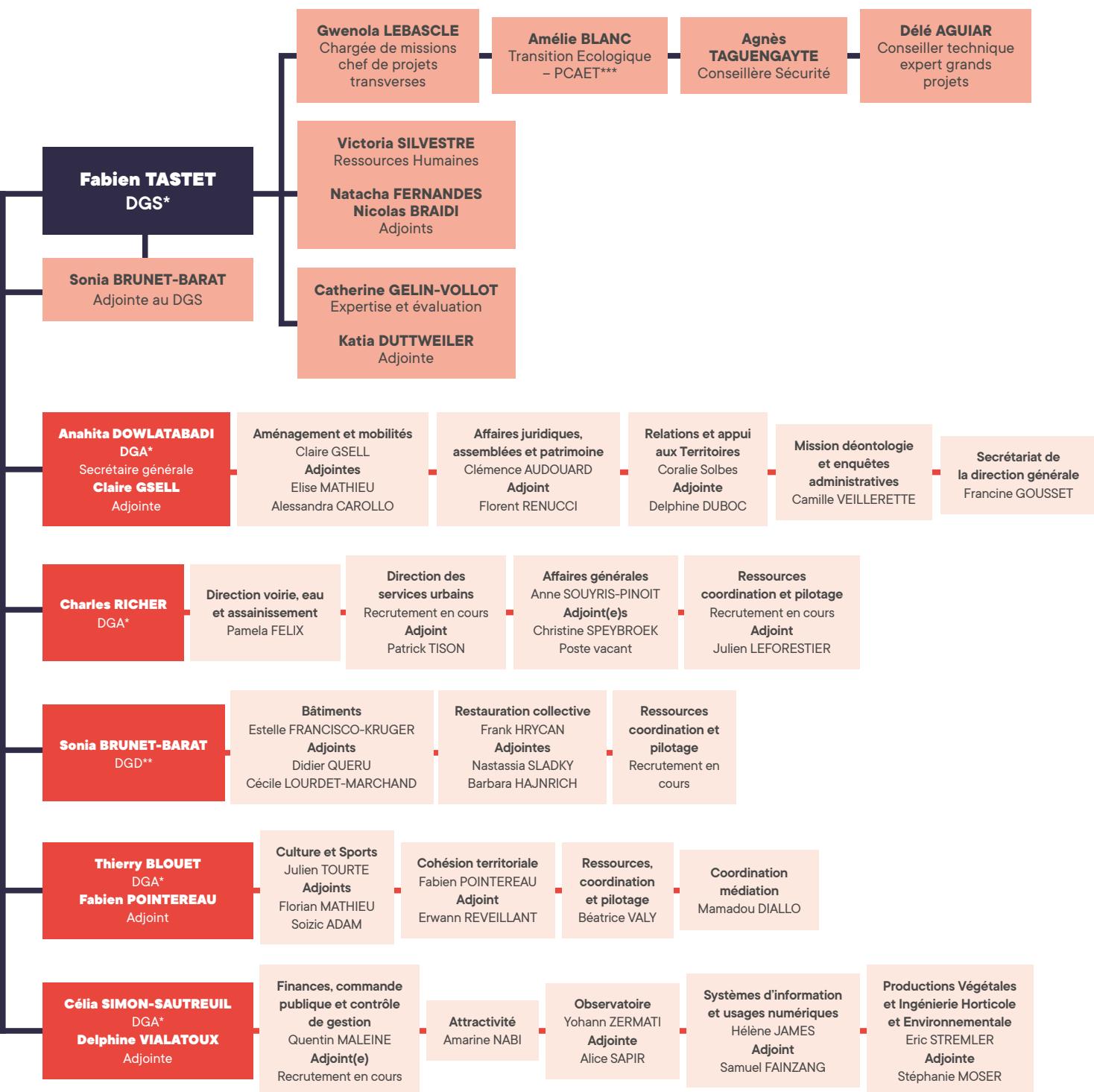
Laurence WESTPHAL

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Mathilde WIELGOCKI

Conseillère municipale déléguée du Plessis-Trévise

Organigramme des services territoriaux (au 03/12/2024)



*Directeur Général Adjoint/Directrice Générale Adjointe **Directeur Général délégué /Directrice générale déléguée ***Plan Climat Air Energie Territorial

GPSEA

façonne
le territoire
d'aujourd'hui
et de demain



Restaurant French Terroirs à Sucy-en-Brie



GPSEA au quotidien — p.30

- 1 - Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques — **p.30**
- 2 - Conservatoires — **p.32**
- 3 - Action culturelle — **p.34**
- 4 - Équipements sportifs terrestres — **p.36**
- 5 - Piscines — **p.38**
- 6 - Restauration collective — **p.40**
- 7 - Assainissement, eau potable — **p.42**
- 8 - Voirie — **p.44**
- 9 - Collecte des déchets ménagers — **p.46**
- 10 - Propreté urbaine — **p.48**
- 11 - Hygiène publique — **p.50**
- 12 - Production Florale et Arboricole (PFA) — **p.52**

GPSEA prépare l'avenir — p.54

- 1 - Politique de la ville — **p.54**
- 2 - Habitat — **p.56**
- 3 - Économie Sociale et Solidaire (ESS) — **p.58**
- 4 - Développement économique — **p.60**
- 5 - Aménagement et urbanisme — **p.62**
- 6 - Transports et déplacement — **p.64**

GPSEA, les moyens d'agir — p.66

- 1 - Finances, commande publique et contrôle de gestion — **p.66**
- 2 - Relations et Appui aux Territoires — **p.68**
- 3 - Affaires juridiques, assemblées et patrimoine — **p.70**
- 4 - Expertise et évaluation — **p.72**
- 5 - Ressources humaines — **p.74**
- 6 - Informatique et usages numériques — **p.76**
- 7 - Bâtiments — **p.78**
- 8 - Affaires générales — **p.80**
- 9 - Observatoire — **p.82**
- 10 - Communication et marketing territorial — **p.84**

au quotidien

Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques

51 435 abonnés

1 065 276 documents empruntés

307 480 documents transportés entre les

15 médiathèques bénéficiaires du service

« Votre livre vient à vous »

9 conseillers numériques

De dimensions et de modes de fonctionnement diversifiés, les 19 équipements du réseau de lecture publique (complétés par un service itinérant, la Médiathèque Mobile), constituent un des maillons essentiels des politiques publiques menées par GPSEA. Véritables portes d'entrée vers la culture, au plus proche des habitants, ils jouent un rôle de premier ordre pour nourrir le vivre ensemble et favoriser le lien social.

Des mesures telles que la gratuité se sont d'ailleurs immédiatement inscrites dans cette dynamique, que l'on retrouve déclinée à travers les démarches de contractualisation menées avec les partenaires comme le Ministère de la Culture et celui de l'Education Nationale. Une priorité réside également dans la volonté du Territoire de permettre aux usagers de jouir d'une offre culturelle qualitative au sein d'équipements modernes, pluriels et propices au renouvellement des pratiques. Cette trajectoire affirmée s'est traduite par l'adoption d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux à l'échelle de 2 mandats.



La médiathèque d'Ormesson-sur-Marne

Faits marquants de 2024

□ L'année 2024 a été marquée par la poursuite du développement du dispositif « Votre livre vient à vous », service itinérant permettant aux usagers de réserver, de se faire livrer et de retourner un ouvrage dans la médiathèque de leur choix parmi le catalogue commun du réseau soit plus de 900 000 références. Après Sucy-en-Brie en avril 2024, c'est également la médiathèque Jacques Duhamel du Plessis-Trévise qui a pu bénéficier de ce nouveau service, rejoignant ainsi les villes d'Alfortville, Créteil, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Ormesson-sur-Marne et Villecresnes.

□ Dans le cadre de l'extension des horaires des médiathèques, une double démarche d'évaluation a été mise en place par le biais de questionnaires visant à recueillir d'une part l'impact de cette évolution sur la fréquentation et sur la satisfaction des usagers (collecte de 2400 réponses) et d'autre part les impacts sur les organisations en interne, sur les conditions de travail et l'organisation du service. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue du service rendu.

□ La structuration du réseau en bassins de lecture publique intercommunaux, entamée en 2023 avec la mise en place des bassins d'une part du Plateau Briard et d'autre part d'Ormesson / Chennevières s'est poursuivie en 2024 avec l'émergence des bassins de La Queue-en-Brie / Le Plessis-Trévise et de Boissy-Saint-Léger / Limeil-Brévannes. Le travail de structuration des équipes a dès lors pu se développer dans l'objectif d'une plus grande mutualisation.

Perspectives 2025

□ La finalisation du maillage du territoire avec le dispositif « Votre livre vient à vous » grâce à l'intégration de la médiathèque de Marolles-en-Brie et de Mandres-les-Roses assurera la mise à disposition pour l'ensemble des usagers détenteurs d'une carte d'un service public de proximité et de qualité facilitant l'accès aux ressources.

□ L'ouverture de la médiathèque de Mandres-les-Roses permettra de consolider l'offre de lecture publique sur le Plateau Briard avec notamment de nouvelles collections équipées de la technologie RFID et une offre d'actions culturelles. A l'échelle de ce bassin, l'offre d'ouverture au public passera de 43 à 56h.

□ La médiathèque mobile investira une nouvelle base de vie située dans la ZAC des Petits Carreaux à Bonneuil-sur-Marne desservie par la RN19, axe routier structurant du Territoire.

□ Les travaux liés à l'intégration de la ludothèque au sein de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne se finalisent en 2025 offrant en un lieu désormais unique.

□ En plus du festival bien ancré « Noir sur Ormesson », le festival du livre « Créteil en poche » s'annonce comme l'évènement littéraire incontournable de l'été.

□ Le nouveau contrat territoire lecture 2025 – 2027 entre GPSEA et le ministère de la Culture sera l'occasion d'entériner les principaux axes de la politique de lecture publique territoriale.

FOCUS

Le pôle culturel de Chennevières-sur-Marne

Ce pôle culturel d'envergure a pour ambition de réunir en un même lieu conservatoire et médiathèque permettant ainsi à cette dernière de doubler sa surface utile et d'assoir le projet d'établissement dans une logique de transversalité et de complémentarité des pratiques. Le 21 juin 2024 a eu lieu la pose de la première pierre. La présence renforcée de la médiathèque mobile permettra la création d'une passerelle entre certains quartiers et ce nouvel équipement permettant son appropriation par des publics éloignés de la culture et le développement pour les usagers de nouvelles habitudes.

GPSEA au quotidien

Conservatoires

3 430 élèves inscrits pour l'année 2024-2025

26 élèves au cours d'arts plastiques (nouvelle discipline à Bonneuil-sur-Marne)

3 066 heures hebdomadaires d'enseignement sur le réseau

Un réseau de **261** collaborateurs (tout temps d'emploi confondu)

Le réseau d'établissements spécialisés d'enseignement artistique, composé de 9 équipements, se fédère malgré sa diversité structurelle (1 Conservatoire à rayonnement régional, 2 Conservatoires à rayonnement intercommunal et 5 conservatoires non classés), autour de principes partagés, tant dans l'approche pédagogique plaçant en son centre l'apprentissage par le collectif et le plaisir de jouer ensemble que dans l'importance accordée à l'Education Artistique et Culturelle.

Cela se manifeste à travers une politique partenariale dense et diversifiée qui se déploie au profit de tous les usagers avec une particulière attention portée aux publics des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, des personnes en situation de handicap et du milieu scolaire (interventions en temps scolaire, classes à horaires aménagés musique à dimension sociale...).



Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi

Faits marquants de 2024

- Un travail a été mené sur la mise en cohérence des tarifs de location et de certaines pratiques collectives qui, jusqu'ici, donnaient lieu à des tarification extrêmement hétérogènes.
- Le concert symphonique du 15 juin au château d'Ormesson, proposé par l'orchestre du conservatoire Marcel Dadi, avec la participation d'enseignants des conservatoires sous les directions de Fabrice Parmentier et Florent Didier, a rencontré une nouvelle fois un important succès avec plus de 1000 spectateurs malgré une météo capricieuse.
- En novembre, les élèves des conservatoires d'Alfortville, de Créteil et de Santeny sont montés sur scène pour deux représentations de l'opéra baroque « Didon et Enée » composé par Henry Purcell, à l'auditorium du CRR Marcel Dadi de Créteil et sur la scène du POC à Alfortville, projet pluridisciplinaire soutenus par la DRAC mêlant musique, danse et théâtre de l'esthétique baroque : une belle illustration de ce que le réseau est capable de produire ensemble.
- Le conservatoire de Bonneuil-sur-Marne s'ouvre aux arts plastiques pour cette saison 2024/2025 avec 5 ateliers à partir de 10 ans.

Perspectives 2025

- L'année 2025 voit le lancement du chantier de construction du pôle culturel de Chennevières, qui abritera le conservatoire de musique et d'art dramatique comportera notamment un auditorium de 122 places.
- La réalisation des études de conception pour la restauration de la Ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne permettra notamment de développer les pratiques collectives et les pratiques numériques. Le dépôt du permis de construire s'effectuera cette année auprès de la ville.
- La démarche de renouvellement de classement du conservatoire à rayonnement régional de Créteil donne l'occasion de rénover le projet d'établissement en cohérence avec les orientations du nouveau Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) en collaboration avec le réseau des conservatoires, le tissu associatif et partenaires institutionnels dont la ville de Créteil et le ministère de la culture.
- Différents projets bénéficiant d'un soutien du Ministère de la Culture seront poursuivis en cohérence avec les orientations de la convention de coopération culturelle « cultiver la citoyenneté par les arts » en faveur du développement de l'accès à la culture.

FOCUS

Hommage à Nina Simone

Les conservatoires de Limeil-Brévannes et Boissy-Saint-Léger ont rendu hommage à Nina Simone avec un projet artistique d'une envergure inédite soutenu par le ministère de la Culture, à la Boîte à Clous, transformée pour l'occasion en un espace scénique. En réunissant près de 200 élèves issus du réseau des conservatoires de tous âges encadrés par plus de 20 enseignants (dont Dimitri Leroy, chef de l'orchestre symphonique Limeil / Boissy) et les élèves en voie de professionnalisation, la création artistique s'est construite au fil des mois autour de cette figure symbolique. Des artistes extérieurs de renom (Etienne Mézières, Charlie Beat Box, Jean Gobinet) ont été engagés pour une partie des arrangements musicaux et pour un travail autour du beat box.

GPSEA au quotidien

Action culturelle

4 collectifs d'artistes en résidence mission

32 actions artistiques tout public et/ou destinées aux scolaires

Plus de **3 359** habitants spectateurs ou bénéficiaires d'ateliers dont **1 582** jeunes pour **14** communes sur les **16** du territoire

35 ateliers numériques pour plus de **360** jeunes

Depuis sa création en décembre 2016, GPSEA a fait de la culture un axe majeur de la structuration de son territoire grâce à la reconnaissance d'intérêt territorial de nombreux équipements culturels maillant ainsi le territoire d'une offre riche et diversifiée. Ainsi les 3 chargées de mission développement culturel proposent aux équipements transférés (médiathèques et conservatoires) des actions éducatives et culturelles mais aussi des diffusions artistiques au bénéfice des publics de tout âge afin d'assurer un équilibre territorial artistique. Ces actions sont menées par les 4 compagnies, lauréates de l'appel à projets «Pulsations naturelles/culture vivante» soutenues financièrement par la DRAC Ile-de-France, In Itinere collectif, Pôle K, Sabdag et Gravitas Artis. Elles sont présentes depuis 2023 sur le territoire et leur action prendra fin en décembre 2025.



Animations à la MAC de Créteil

Faits marquants de 2024

- Renouvellement de la convention-cadre avec la DRAC Ile-de-France couvrant les années 2024, 2025, 2026 et 2027 comprenant 3 volets : le contrat en faveur de l'inclusion territoriale (CIT), une convention-cadre tripartite avec l'Education Nationale sur l'Education Artistique et Culturelle, un avenant 2024 au Contrat Territoire-Lecture.
- Troisième édition de Pépites en paysage, une balade artistique avec la compagnie La Constellation offrant des spectacles d'art de la rue aux habitants. Cette année Villemomble est venu s'ajouter à Mandres-les-Roses et au centre horticole territorial.
- Les 4 compagnies en résidence, Sabdag, Pôle K, In Itinere Collectif et N/KG, dans le cadre de l'appel à projets « Pulsations naturelles et culture vivante » ont démultiplié leurs actions artistiques tout au long de l'année à Alfortville, Créteil, Bonneuil-sur-Marne, Noiseau, Santeny, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Ormesson, Sucy-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Mandres les Roses et Villemomble.
- Les échappées buissonnières du Plateau Briard : un nouveau dispositif pour proposer de la lecture à voix haute et des actions artistiques et culturelles sur le Plateau Briard.
- Renforcement du lien avec les communes et animation de la gouvernance partagée (conseils de sites, secteurs géographiques).
- Des ateliers numériques et robotiques avec les conseillers numériques, SMARTEO et la Ligue de l'enseignement.

Perspectives 2025

- Renouvellement du Contrat Territoire Lecture pour les années 2025, 2026 et 2027.
- Les escales d'In Itinere et leurs actions d'éducation artistique et culturelle (lycées, écoles, collèges).
- L'augmentation et l'impact des actions des résidences-missions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les secteurs dépourvus d'infrastructure pour tendre à l'équilibre territorial en propositions culturelles et artistiques.
- Une vision plus fine des partenaires artistiques et culturels locaux dans le cadre de la répartition géographique des chargées du développement culturel.
- 4^e édition de « Pépites en Paysages » sous forme d'un festival lors d'un week-end complet ou d'une semaine en incluant les villes de Mandres les Roses, Villemomble, Périgny et Marolles-en-Brie.
- Retour de la Biennale Sociale et Environnementale : des expositions alliant photographes et ONG autour de l'urgence climatique en partenariat avec Nicolas Henry et l'association le Tour d'un Monde dans les parcs du territoire.

FOCUS

Les surprises d'Olympe

L'année 2024 a été marquée par les JO Paris 2024, une opportunité que la direction Sports et Culture a su valoriser en amont même des JO. Ainsi la maison des Art de Créteil, scène nationale, est venue à la rencontre des écoliers en présentant une performance dansée/chantée, dédiée à la célébration des imaginaires de l'Olympisme, suivi d'atelier participatif géant et chorégraphié par José Montalvo. Cette action territoriale a touché 1276 élèves de CM2 des 13 villes sur les 16 communes de GPSEA dont toutes celles du plateau briard, suite à une réunion de présentation du dispositif avec l'ensemble des directrices des écoles fin 2023.

GPSEA au quotidien

Équipements sportifs terrestres

9 équipements sportifs terrestres

26 associations utilisatrices

19 établissements scolaires et
universitaires utilisateurs

GPSEA gère aujourd'hui 9 équipements sportifs terrestres : le parc des sports Dominique Duvauchelle à Créteil ; le complexe sportif Amélie Aubert à Ormesson-sur-Marne ; le complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville ; le gymnase à Marolles-en-Brie et le stade Didier Boutten à Santeny ; les courts de tennis couverts de Noiseau ; le city stade et skate park de Mandres-les-Roses ; et les courts de tennis au Plessis-Trévise. Si certains équipements ont été transférés au territoire dès sa création, d'autres l'ont été depuis, suite à la définition de l'intérêt territorial en lien avec les villes.

GPSEA a en charge l'entretien et la gestion de ces équipements, principalement occupés par des groupes scolaires des associations sportives (football, handball, tennis, etc.) qui proposent des activités diverses (danse, ultimate, pétanque, etc.).



Parc des sports Dominique Duvauchelle - Créteil

Faits marquants de 2024

- Dans le cadre des JO Paris 2024, une fan zone a été organisée au sein du parc des sports Dominique Duvauchelle du 25 juillet au 10 août (accueil de 222 412 visiteurs).
- Dans ce même contexte, le parc des sports Dominique Duvauchelle a accueilli le passage de la flamme Olympique le 21 juillet : un relais collectif, composé de 24 joueurs et joueuses des équipes de France de handball. Le dernier porteur de la Flamme, Nedim Remili, est venu conclure le parcours sur le site de célébration et allumer le chaudron olympique devant 8 000 à 9 000 visiteurs.
- Le Racing 92 a choisi le parc des sports Dominique Duvauchelle pour 5 matchs de septembre à décembre comptabilisant 36 266 visiteurs au total, dont un match de coupe d'Europe.
- Des travaux comme la peinture de la buvette, de la porte d'accueil de la tribune, des poutres extérieures du Club House et le remplacement de certaines coques ont été réalisés au cours de l'année au parc des sports Dominique Duvauchelle.
- Le complexe sportif du Val-de-Seine a proposé le 9 juin « Les olympiades du TDAH » (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), en partenariat avec l'Union Sportive Alfortville Athlétisme. Il a également accueilli la « course contre la faim » organisée par La ligue de l'Enseignement 94 le 25 juin,

en collaboration avec la circonscription d'Alfortville, où des classes de la GS au CM2 ont participé à un effort collectif en endurance relais.

- La ville d'Alfortville a signé un partenariat pour la création d'une nouvelle géothermie, avec la création du nouveau doublet sur le site du Val-de-Seine. Les travaux ont débuté en 2024 avec la neutralisation d'un terrain stabilisé, impactant les activités de polo vélo de l'Union Sportive Alfortville Cyclisme.
- Le gymnase de Marolles-en-Brie a proposé le carnaval sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques avec de nombreux ateliers, le 23 mars. Il a accueilli 101 matchs du Marolles Handball avec notamment l'équipe de National 2 masculine. Le 25^e Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard s'y est déroulé du 11 au 13 octobre, avec plus de 50 exposants.

Perspectives 2025

- Le Racing 92, fort de son expérience au sein du parc des Sports Dominique Duvauchelle, renouvelle son occupation pour la prochaine saison. Ainsi de nouveaux travaux d'aménagement vont avoir lieu afin de répondre au cahier des charges de ce club de prestige, dans une démarche de modernisation plus globale de cet équipement sportif cristolien.

FOCUS

Complexe sportif Aurélie AUBERT

2025 sera aussi marquée par l'ouverture du nouveau **Complexe sportif Aurélie AUBERT** à Ormesson-sur-Marne dès le premier trimestre 2025. Le complexe comprend une salle polyvalente multisports (volley, badminton, handball, basketball, danse, etc.), deux Clubs House, un terrain de football synthétique, une tribune avec vestiaires permettant d'accueillir 330 personnes, un tennis couvert, deux courts de tennis extérieurs et un boulodrome.

GPSEA au quotidien

Piscines

+ de 380 000 entrées dans les 8 piscines
3 868 m² de plan d'eau

GPSEA gère 8 équipements aquatiques à Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Sucy-en-Brie et Villecresnes.

L'accueil est assuré dans les piscines pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, collèges, universités, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels encadrés en partie par les maîtres-nageurs sauveteurs de GPSEA. Des initiatives sont ponctuellement menées afin de développer la programmation événementielle au sein de ces équipements comme des leviers en faveur d'une plus grande attractivité.

En 2025 la piscine de Villecresnes sera en capacité d'accueillir du public scolaire (élémentaires et secondaire) sur la période allant de mai à octobre, ainsi que des associations sportives.



Centre aquatique du Bois d'Auteuil - Villecresnes

Faits marquants de 2024

Le Centre aquatique du Bois d'Auteuil, situé à Villecresnes et géré par Grand Paris Sud Est Avenir, a ouvert ses portes vendredi 19 juillet 2024 après une phase de travaux d'envergure comprenant :

- La rénovation des bassins (notamment leur revêtement) et leurs plages ;
- L'installation de jeux d'eau pour enfants ;
- La réfection du système d'alimentation et de traitement de l'eau ;
- La réhabilitation de l'intérieur du bâtiment : sanitaires, douches et espace d'accueil.

Cet équipement permet donc de disposer, en plein air, d'un bassin olympique de 50 m (5 lignes d'eau), d'un bassin d'apprentissage de la nage de 12×10 m, d'une aire de jeux aquatique pour les petits et d'un solarium végétalisé.

En plus de l'ouverture aux particuliers, la piscine du Bois d'Auteuil accueillera des groupes d'enfants pour l'apprentissage de la natation. Le développement d'activités ludo-pédagogiques autour de la nage et l'organisation d'événements, notamment à travers une offre culturelle : livres, spectacles, projections... viendront compléter l'offre de cet équipement.

Perspectives 2025

- Augmentation de l'offre de service avec l'ouverture de la piscine de Villecresnes sur une période plus importantes allant de mai à octobre, permettant de proposer des créneaux au public scolaire.
- Augmentation de l'offre scolaire sur les équipements pour répondre à l'enjeu du savoir-nager.
- Calendrier d'actions événementiels transversales sport/culture.

FOCUS

Pass annuel

Le 1er janvier marque le lancement d'un pass annuel offrant un accès illimité à toutes les piscines.

Par ailleurs, une plateforme de paiement en ligne est désormais disponible. Elle permet de régler les droits d'accès facilement et d'éviter les files d'attente.

Ces deux nouveautés visent à améliorer le confort et la simplicité d'accès pour nos usagers.

au quotidien

Restauration collective

Près de **2,5** millions de repas scolaires produits en 2024

680 000 goûters

190 000 repas séniors

8 villes desservies dont **7** membres de GPSEA

2 cuisines centrales

95 agents

5 commissions de menus scolaires

Service à la carte au même titre que la propreté urbaine ou l'hygiène publique, la restauration collective de GPSEA se déploie sur 7 villes du Territoire depuis le 1er septembre 2024 : Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes, Noiseau, la Queue en Brie, Bonneuil-sur-Marne et Boissy-Saint-Léger.

Les villes de Bonneuil-sur-Marne et Boissy-Saint-Léger ont, en effet, rejoint le service partagé au 1er septembre 2024. La ville de Villeneuve Saint Georges bénéficie également du service partagé depuis le 1er septembre 2024 pour une période d'un an suite à la dissolution du Syndicat de Restauration Municipale (SIRM) dont la ville était membre avec les villes de Bonneuil-Sur-Marne et Boissy-Saint-Léger. GPSEA gère donc depuis le 1er septembre 2024 une seconde unité de production basée à Bonneuil-sur-Marne.

Deux cuisines centrales, installées à Alfortville et Bonneuil-sur-Marne, produisent ainsi les repas en liaison froide pour les scolaires, les périscolaires et les séniors (en résidence ou en portage à domicile) de 8 villes, soit un total de 20 000 repas fabriqués et livrés chaque jour.

Les menus sont élaborés par deux diététiciennes de GPSEA et validés lors de commissions des menus. Elles sont également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, et ce conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011.



Cuisine centrale - Alfortville

Faits marquants de 2024

En 2024, fort de la qualité du service rendu en matière de restauration collective, GPSEA a considérablement étendu le service proposé :

- une nouvelle cuisine centrale basée à Bonneuil-sur-Marne ;
- 25 nouveaux collaborateurs ;
- 3 nouvelles villes desservies dont 2 membres de GPSEA ;
- près de 6 500 repas supplémentaires fabriqués et livrés chaque jour ;
- un partenariat développé avec une nouvelle ville en vue de son adhésion au service partagé au 1er janvier 2025 : la ville du Plessis-Trévise (1 500 repas /jour).

L'accent a été poursuivi sur la qualité des repas produits avec de nouveaux partenariats avec des entreprises proposant des denrées en circuit-courts : volailles élevées à Mandres-les Roses, pâtes bios et produits laitiers bio fabriqués en Ile-de-France...

La fréquence de présentation des denrées labellisées a été augmentée : près de la moitié de l'assiette composée de produits bio ou de qualité (AOP, AOC, Label Rouge...) dont plus de 20% de bio.

Perspectives 2025

- L'intégration d'une nouvelle ville membre du service partagé au 1^{er} janvier 2025 : la ville du Plessis-Trévise, près de 1 500 repas fabriqués et livrés chaque jour à destination des scolaires et seniors.
- La mise en œuvre à l'automne 2025 de la proposition sélectionnée dans le cadre du projet « Propose ton menu ».
- Le développement de nouveaux partenariats avec des entreprises proposant des denrées en circuit-courts et l'augmentation de la fréquence de présentation de denrées labellisées et bio.

FOCUS

Lutte contre le gaspillage alimentaire

GPSEA a poursuivi, en 2024, ses actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire grâce notamment à la mise en œuvre par plusieurs villes adhérentes au service partagé de restauration collective de la pré-inscription dans les écoles (Créteil et Limeil-Brévannes).

au quotidien

Assainissement, eau potable

33% de baisse du prix de l'eau pour une facture **120** m³ grâce au renouvellement du contrat d'eau potable de Sucy-en-Brie

30 opérations de travaux sur les réseaux d'assainissement dont **5** dans le cadre du plan baignade

146 770 mètres linéaires de réseaux d'assainissement curés et **15 107** mètres linéaires inspectés par caméra

3 526 enquêtes de conformité des branchements réalisées

477 avis d'autorisations d'urbanisme rendus

418 interventions réalisées sur les postes de refoulement dont **324** en entretien préventif

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge l'assainissement avec un réseau de 942 km d'eaux usées (la distance entre Amiens et Marseille !), et l'eau potable avec un réseau de 687,5 km. S'agissant de l'eau potable, GPSEA assure cette compétence soit via un syndicat (ex : SEDIF) pour 5 communes, soit directement, au moyen de délégations de service public pour les 11 autres communes. La compétence « assainissement » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détail.



Travaux d'assainissement - avenue, Claire Chennevières-sur-Marne

Faits marquants de 2024

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement des contrats de délégation des services public pour l'eau potable des communes de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie et le lancement opérationnel du nouveau contrat de Périgny-sur-Yerres. L'objectif affiché sur ces renouvellements de contrat était de redonner du pouvoir d'achat aux usagers par la baisse du prix de l'eau, tout en maintenant un haut niveau de service rendu aux usagers et une amélioration des performances des réseaux d'eau potable.

En matière d'assainissement, l'année 2024 a été marquée par une forte mobilisation du territoire sur les actions du plan baignade en Seine et Marne dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, ainsi que par l'élaboration de l'étude préalable à la réalisation du Schéma Directeur Assainissement territorial.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée, pour la compétence assainissement, par le lancement de l'étude du Schéma Directeur Assainissement et du zonage assainissement. Cette étude structurante a pour objectif d'identifier les grands enjeux de l'assainissement sur le territoire, de mettre en place un programme hiérarchisé de travaux sur les réseaux d'assainissement et de rechercher les possibilités de financement.

L'année 2025 sera également marquée par l'adoption du règlement d'assainissement territorial.

Sur la compétence eau potable, l'année 2025 sera marquée par le lancement des audits de fin de contrat pour les communes de Limeil-Brévannes et Bonneuil -sur-marne. Cette année sera également marquée par la mise œuvre des nouveaux dispositifs relatifs la redevance performance.



Plan baignade

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan baignade, le Territoire a assuré la maîtrise d'ouvrage de travaux de mise en conformité relevant du domaine privé. Cette action, menée avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) aura permis de mettre en conformité 80 parcelles appartenant à des particuliers et 31 bâtiments publics.

GPSEA au quotidien

Voirie

18 opérations de voirie

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge la création, l'aménagement ou l'entretien des réseaux de voirie et parcs de stationnement d'intérêt territorial (une liste des voiries est disponible sur le site de GPSEA). Au titre de sa compétence voirie, GPSEA est aussi l'interlocuteur privilégié pour l'entretien et l'aménagement des itinéraires cyclables tels que définis au Plan vélo adopté par GPSEA en décembre 2021.





Travaux de voirie avenue de la Maréchale au Plessis-Trévise

Faits marquants de 2024

- Travaux avenue de la Maréchale au Plessis-Trévise : requalification de la totalité de l'avenue, par tronçon, suite à la création de la ligne de bus RATP 209.
- Les travaux de la rue Cavaillès, avec le premier «chaucidou» (contraction de chaussées et circulation douce, routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes) du Territoire et un raccord à la Tégéval.
- Le démarrage des travaux du Boulevard Léon Révillon, l'une des artères principales de Boissy, avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle inscrite au plan vélo de GPSEA.
- Le démarrage des travaux de la rue de la Fontaine et la requalification du centre village de Santeny.
- Passerelle de Charenton à Alfortville : diagnostic et élaboration d'un programme de rénovation.

- Livraison de la passerelle du parc urbain à Marolles-en-Brie.
- Création du parking de la maison de la santé à Mandres-les-Roses.
- Démarrage des travaux d'aménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger.

Perspectives 2025

- Reprise des études de rénovation du mur de soutènement à Alfortville.
- Suite des travaux de l'écostation bus de Boissy-Saint-Léger.
- Finition des travaux de la Grande Rue à Santeny.
- Requalification des Places du quartier du Port à Créteil.



Revitalisation du cœur de village de Santeny

Les rues de la Fontaine et de l'Église ont été aménagées en zone de rencontre, avec des matériaux qualitatifs tels que de la pierre de soupe et une terrasse a été créée sur la placette devant le café afin de créer un lieu de partage.

GPSEA au quotidien

Collecte des déchets ménagers

95 212 tonnes de déchets collectés en porte-à-porte

12 152 tonnes de déchets collectés en déchèterie

25 646 dépôts sauvages ramassés avec un délai moyen d'intervention de **1,94** jours

15 nouveaux points d'apport volontaire ont été mis en place

GPSEA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur son territoire, à l'exception des villes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes pour lesquelles la compétence est déléguée au SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Pour les 11 autres villes, GPSEA assure la collecte des déchets ménagers.

Pour le traitement, le Territoire a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDVUM) qui assure notamment la valorisation des déchets recyclables et l'incinération des ordures ménagères dans l'usine de valorisation énergétique VALO'MARNE à Créteil. Par ailleurs, GPSEA gère 5 déchèteries.

La compétence « déchets » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détail.



Collecte des déchets, les benne ont toutes été entièrement personnalisées aux couleurs de GPSEA

Faits marquants de 2024

- En 2024, ce sont quasiment 2 500 composteurs qui ont été fournis gratuitement aux habitants du Territoire, soit plus du triple du total livré sur toute l'année 2023 (746).
- GPSEA s'est doté d'une stratégie de gestion des déchets alimentaires, axée notamment autour du compostage individuel et collectif, ainsi que de la mise en place d'un maillage de point d'apport volontaire.

Perspectives 2025

Après un bilan effectué en 2024 ayant montré que 66% des usagers interrogés sont satisfaits des nouveaux horaires d'accès en déchèteries mis en place mi-2022, l'année 2025 sera marquée par un travail visant à simplifier l'accès à ces équipements en permettant aux habitants d'aller indistinctement sur chacun des 5 sites, ainsi qu'en mettant en place un système d'accès automatisé via un dispositif de lecture de plaque d'immatriculation.

FOCUS

Collecte des déchets alimentaires

2024 a été marquée par une montée en puissance de la collecte de déchets alimentaires. Ainsi, aujourd'hui, 132 sites bénéficient d'un dispositif de collecte quasiment 500 tonnes de déchets ont été collectés.

au quotidien

Propreté urbaine

11 577 m² de surface traitée en matière de lutte contre la pollution visuelle (enlèvement des tags et désaffichage)

1 102 tonnes de déchets ramassés dans le cadre de la collecte des corbeilles de rue

878 tonnes collectées lors de la campagne de ramassage des feuilles 2024 (de mi-septembre à mi-décembre)

Service partagé de la collectivité, la propreté urbaine intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Limeil-Brévannes et Noiseau. Le service est chargé du nettoyement, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétons et automobiles) du domaine public ce qui représente 600 km de trottoirs/caniveaux nettoyés et 300 km de chaussées. Le nettoyement des marchés, de certains parkings publics, des déjections canines, la lutte anti-graffitis, le vidage des corbeilles de rue, le désherbage des parties minéralisées font aussi partie de ses missions. Enfin, le service de la propreté urbaine peut intervenir sur des parties privatives dans le cadre de conventions spécifiques.



Campagne de ramassage des feuilles mortes

Faits marquants de 2024

Parmi les faits marquants de l'année 2024, les festivités à l'occasion des Jeux Olympiques Paris 2024 ont été un moment particulièrement mémorable, symbolisant l'esprit d'unité et d'excellence des Jeux.

Le service de la Propreté urbaine s'est fortement investi pour assurer un cadre de vie qualitatif lors des Jeux olympiques de Paris 2024, qui se sont déroulés du 26 juillet au 11 août 2024. Il a veillé à la propreté des lieux à l'occasion du passage de la flamme olympique et dans le périmètre de la Fan Zone mise en place autour du stade Dominique Duvauchelle à Créteil.

2024 a également été marquée par une poursuite de l'action en faveur de l'amélioration des conditions de travail des agents. Cela s'est traduit par des travaux

en vue d'offrir aux agents de meilleurs locaux de travail comme dans le secteur du Palais à Créteil ou des échanges avec la commune de Limeil-Brévannes en vue de définir l'implantation de la future base vie des équipes. En parallèle, 6 nouvelles sessions de l'école de la propreté urbaine se sont tenues en 2024.

Perspectives 2025

En 2025, GPSEA poursuivra son effort d'investissement en achetant pour quasiment un million d'euros d'équipements. Par ailleurs, des échanges ont lieu avec des communes dans l'optique d'une éventuelle extension du périmètre d'intervention.

Focus

Investissement dans le matériel de pointe

Le service propreté urbaine a poursuivi son important effort d'investissement afin d'avoir du matériel de pointe et ainsi permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions et offrir un cadre de vie de qualité pour les habitants.

Ainsi, le Territoire a investi plus 1 million d'euros en 2024 dans l'acquisition de matériel. Cela a par exemple permis de continuer à étoffer le parc de véhicules afin de fournir un service public de qualité.

au quotidien

Hygiène publique

316 dossiers au total dont :

266 dossiers habitat

27 inspections de logement ou de propriété dans la lutte contre les nuisibles

10 contrôles en matière d'hygiène alimentaire

4 inspections à la suite d'intoxication au monoxyde de carbone

5 inspections de propriété pour défaut d'entretien

Service commun de la collectivité, le service hygiène publique intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes, Le Plessis-Trévise, Noiseau, Ormesson-sur-Marne et Villecresnes pour mettre en application les pouvoirs de police des maires en matière de salubrité publique. Les équipes spécialisées apportent leur expertise aux maires. Leurs missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat, la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, et la lutte antivectorielle (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats...).



Faits marquants de 2024

2024 a été marquée par l'expérimentation en matière de permis de louer à Alfortville et l'adhésion de la ville de Villemomble au service commun d'hygiène publique qui porte le secteur d'interventions à 9 communes.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par l'extension de l'expérimentation du permis de louer à 2 secteurs de la ville de Villemomble et la mise en application d'une méthodologie de lutte contre les rats mieux coordonnée reposant sur une plus grande communication entre les divers acteurs sur la commune de Villemomble.



Permis de louer

Le service hygiène publique a instruit 78 dossiers de demande de permis de louer sur la commune d'Alfortville. Ce nouveau sujet a constitué un défi pour l'équipe et a permis de développer leur champ de compétences.

GPSEA au quotidien

Production florale et arboricole

Plus de **1 600** plantes vertes et fleuries prêtées pour des actions évènementielles (vœux des villes, salons...)

2 720 petites plantes ou vivaces offertes pour les différents évènements auxquels participe GPSEA

Environ **3 000** végétaux offerts à Emmaüs, majoritairement potagères

Plus de **650** visiteurs accueillis au centre de production

La Direction des Productions Végétales et de l'Ingénierie Horticole et Environnementale (DPVIHE) situé à Mandres-Les-Roses, a produit ou géré plus de 475 000 végétaux pour le fleurissement saisonnier ou l'aménagement paysager des communes :

441453 plantes annuelles (quasiment 100% en production sur site), bisannuelles (90% en production sur site) et bulbes à planter (100% en achat) ; 18 600 plantes vivaces ; 7 800 chrysanthèmes ; 1 217 tapis de fleurs ; 7 790 arbres et arbustes.

401 jardinières (soit plus de 73 000 végétaux avec 100% en production sur site) ont été mises en culture répondant ainsi aux besoins en végétaux de 11 communes signataires de la charte avec GPSEA.

La DPVIHE propose une offre pédagogique et évènementielle. Le site est aussi le lieu d'expositions et de manifestations culturelles.

Les villes partenaires peuvent bénéficier de conseils et d'expertise en aménagements paysagers auprès de la DPVIHE.



« Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture » (POMH) - Centre de productions horticoles

Faits marquants de 2024

- L'arrêté de sécheresse de 2023 a eu pour effet de voir une baisse significative des commandes de mises en culture pour le mobilier de fleurissement urbain ainsi que pour la production des plantes annuelles et bisannuelles pour 2024. Cette baisse se conjugue à une hausse de commandes de plantes vivaces qui nécessitent moins d'entretien et un arrosage moins constant.
- La DPVIHE a organisé les épreuves pratiques des concours et examens professionnels d'agents technique principal de 2ème classe dans les options « espaces verts » et « horticulture ». Elle a aussi organisé la 2e édition du salon Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture (POMH) les 26 et 27 avril 2024.
- La DPVIHE a participé à l'inauguration des nouveaux locaux d'Emmaüs avec le don de végétaux.
- Pépites en paysages : 230 visiteurs sont venus visiter les serres et assister au spectacle le 28 septembre. Des spectacles, un buffet et une exposition photo ont permis de mettre en lumière l'activité et le travail des agents.
- L'année 2024 a vu une forte augmentation des sollicitations des directions GPSEA ou des communes pour intervenir sur les domaines espaces verts et patrimoine arboré des équipements transférés (le Belvédère, stade Duvauchelle, Espace des buissons, médiathèques, piscine de Villecresnes...).

Perspectives 2025

- Organisation de la 3^e édition du salon Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture (POMH).
- Participation à la course nocturne Noctambule organisée par GPSEA par la production de 1 000 plantes offertes aux participants.
- Après des tests de mises en culture de tapis pré-cultivés destinés à la végétalisation des villes en 2024, augmentation de la production de ces produits pour les commandes (vivaces).
- Participation de la direction au démarrage de l'activité de la Maison de la Nature à Périgny.
- Travaux de re-bâchage des 10 000 m² de serres plastiques en double paroi gonflable.
- Acquisition d'un logiciel de nouvelle génération de gestion climatique et de ferti-irrigation des serres permettant de mieux piloter les différents paramètres énergétiques, climatiques et les intrants nécessaires aux cultures (eau, engrais...) ; et d'un logiciel métier afin de simplifier et harmoniser le traitement des commandes des villes.
- La DPVIHE sera pilote dans le cadre de l'expérimentation d'exosquelette par les agents.



Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture

Les 26 et 27 avril 2024 a eu lieu la 2^e édition des « Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture » (POMH). Cette manifestation « hybride » reposant à la fois sur la découverte des métiers/orientations et la découverte du centre horticole, a attiré près de 300 visiteurs, près du double par rapport à 2023. Outre la découverte du lieu et des métiers, cette manifestation a accueilli des collégiens et a permis, à travers un chantier éducatif réalisé avec les missions locales, à 7 jeunes du territoire de s'impliquer dans ce projet (accueil des visiteurs et logistique).

GPSEA prépare l'avenir

Politique de la ville

262 000 € de crédits dédiés aux actions intercommunales portées ou soutenues par GPSEA pour les habitants des quartiers prioritaires (**13** actions subventionnées)

2 M€ de subventions aux associations intervenant dans le champ de la cohésion sociale (insertion, santé, accès au droit, éducation à la citoyenneté...)

Près de **10 000** personnes en recherche d'emploi accompagnées par les structures d'insertion locales financées par GPSEA.

8 manifestations « emploi » organisées pendant l'année

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants.

Les 4 axes de travail définis par GPSEA sont l'animation du contrat « engagement quartiers 2030 » et la coordination de cinq projets de renouvellement urbain, la lutte contre la carence en offre de soins, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ainsi que la prévention et la citoyenneté (accès au droit, aide aux victimes, soutien à la parentalité...).



Quartier de la Haie-Griselle à Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2024

- Signature du nouveau contrat « Engagement quartiers 2030 », cadre d'intervention en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la période 2024-2030.
- Lancement opérationnel des projets de renouvellement urbain des quartiers du Bois l'Abbé à Chennevières et de la Haie Griselle/La Hêtraie à Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes.
- Inauguration à Chennevières-sur-Marne et Noiseau de deux maisons de santé soutenues par GPSEA.
- Accompagnement de la mise en œuvre du premier forum handicap du territoire organisé par Cap Emploi.

Perspectives 2025

- Mise en œuvre de la nouvelle contractualisation Politique de la Ville « Engagement quartiers 2030 du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir ».
- Elaboration de l'avenant à la convention-cadre de renouvellement urbain du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir pour intégrer les avancées opérationnelles des 5 projets de renouvellement urbain en cours sur le territoire.
- Accompagnement à l'ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire universitaire de Créteil l'Echat.
- Installation du comité local pour l'emploi, co-présidé par GPSEA, et intégration de l'équipe de médiation emploi dans la dynamique de repérage et d'orientation des personnes en insertion professionnelle.

FOCUS

Engagement quartiers 2030

Le 3 décembre 2024, l'ensemble des partenaires de la politique de la Ville ont signé, autour du Président de GPSEA et du Préfet du Val-de-Marne, le contrat « engagement quartiers 2030 » qui vient prolonger le travail et le partenariat engagés sur le territoire dans le cadre des deux contrats de ville préexistants.

Ce contrat unique à l'échelle du territoire a pour objectif de réduire les inégalités en apportant des moyens supplémentaires aux 9 quartiers prioritaires de GPSEA répartis sur 7 communes (Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes et Sucy-en-Brie) et comptant 37 000 habitants au total. Il s'articule autour de 4 orientations : la santé, l'insertion / emploi, l'accès aux droits et aux services publics, la citoyenneté et la co-éducation.

Les actions développées seront par ailleurs déployées en lien avec deux thématiques transversales : la transition écologique et l'égalité femmes-hommes.

GPSEA prépare l'avenir

Habitat

778 877 € de subventions pour surcharge foncière et **40 M€** de garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux pour la construction de près de **407** logements sur le territoire, dont **313** logements sociaux

2 579 052 € d'aides à la rénovation énergétique du parc social et du parc privé en copropriété, soit un soutien de **9** opérations représentant **953** logements répartis sur près de **8** communes du Territoire

125 logements réservés à GPSEA dans le cadre de ces différentes opérations, avec une gestion déléguée aux services logement des **7** communes concernées

52 ménages accompagnés en 2024 par le dispositif « visites énergie » de lutte contre la précarité énergétique

Si cette compétence relève de la Métropole du Grand Paris, celle-ci ne l'exercera réellement que lorsque le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sera exécutoire. Dans cette attente, GPSEA pilote différents dispositifs visant à développer le logement et améliorer les conditions d'habitat sur le territoire : financement de la construction de logements sociaux, participation au Fonds de Solidarité Habitat, accompagnement à la rénovation énergétique du logement collectif, lutte contre la précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne et dégradé, gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.



Vue depuis la mairie de Créteil

Faits marquants de 2024

- Mise en œuvre de dispositifs d'intervention sur le parc privé afin de lutter contre l'habitat indigne (permis de louer dans le quartier Confluent à Alfortville, convention avec la SIFAE pour prévenir la dégradation du tissu pavillonnaire à Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie et Villecresnes).
- Lancement de l'appel à projets 2024 d'aide à la rénovation énergétique des logements collectifs (parc social et copropriétés).
- Soutien au développement du logement social par l'octroi de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux.
- Déploiement du « club habitat-logement » s'inscrivant dans la volonté de développer et renforcer le partenariat et la coordination avec les communes du territoire.
- Finalisation de l'expérimentation du dispositif de lutte contre la précarité énergétique « visites énergie » (2022-2024, 97 ménages accompagnés issus à 59% du parc social et à 41% du parc privé).

Perspectives 2025

- Lancement du 2^{ème} appel à projets de soutien financier à la rénovation énergétique du parc privé en copropriété et du parc social.
- Déploiement du plan d'actions habitat privé avec notamment la mise en place d'un dispositif de veille et observation des copropriétés fragiles.
- Evaluation de l'expérimentation du permis de louer mise en œuvre sur le quartier Confluent à Alfortville et lancement du dispositif dans certains quartiers identifiés à Créteil.
- Evaluation du cadre de soutien de GPSEA à la production de logements sur le territoire et proposition d'évolution pour mieux répondre aux besoins.

Rénovation énergétique de l'habitat

Agir sur l'habitat en accompagnant les rénovations du bâti est un puissant levier pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et le dérèglement climatique. A ce titre, le cadre d'aide de GPSEA à la rénovation énergétique du logement collectif (parc social et copropriétés), adopté par le Conseil de territoire fin 2023, a connu en 2024 sa première année de mise en œuvre.

Plus de 2,5 M€ de subventions ont ainsi été alloués pour la rénovation à terme de près de 1 000 logements dans 8 communes du territoire et pour un gain énergétique total estimé à 44%.



GPSEA prépare l'avenir

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS représente **10,4 %** des emplois privés sur le territoire

100 000 € de crédits dédiés à l'ESS

8 projets financés dans le cadre de l'appel à projets solidaires annuel

9 projets soutenus dans le cadre du dispositif d'accompagnement renforcé de GPSEA

L'Économie Sociale et Solidaire est avant tout une façon d'entreprendre autrement qui combine engagement social, initiative locale et développement économique. Encadrée par différents statuts (associations, coopératives, fondations, mutuelles, entreprises sociales), elle vise à adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie. S'appuyant sur ces valeurs fortes, l'ESS est porteuse de création d'emplois dans des secteurs d'activité très variés. Depuis sa création, GPSEA soutient le développement de l'ESS sur le territoire en accompagnant les porteurs de projets locaux en financement et/ou en ingénierie.



Remise des prix ESS

Faits marquants de 2024

- L'appel à projets solidaires, doté d'une enveloppe de 60 000€ (dont 10 000€ au titre du Projet alimentaire territorial) a récompensé 8 projets en 2024, dans des thématiques variées : insertion professionnelle, réemploi (de décorations professionnelles, de matériel informatique) à destination sociale, alimentation durable, restauration solidaire, accompagnement à la réinsertion par l'entrepreneuriat.
- Montée en puissance du nouveau dispositif d'accompagnement renforcé des porteurs de projets de l'ESS, portant sur différents aspects (business model, étude de marché, structuration juridique, communication, création de réseau...). Deux promotions regroupant au total 13 personnes portant 9 projets de structures ESS ont bénéficié du dispositif sur l'année 2024.

- Organisation de plusieurs sessions de formation à la candidature aux marchés publics destinées aux structures de l'ESS.
- Mise en place d'une convention avec le réseau IAE 94 afin d'encourager le recours au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique dans le cadre des marchés publics de GPSEA.

Perspectives 2025

- Lancement de deux nouvelles promotions de porteurs de projets ESS accompagnés sur le territoire.
- Ouverture d'un restaurant solidaire à vocation d'insertion professionnelle Sucy-en-Brie avec le soutien

FOCUS

Soutien de GPSEA

Grâce au soutien de GPSEA, (dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat renforcé et appel à projets solidaire), la société « Green Décoration » a pu restructurer son projet, embaucher un alternant et développer son activité de récupération et de redistribution de produits du secteur de l'événementiel (décorations, mobilier) à des organismes d'intérêt général.

GPSEA prépare l'avenir

de GPSEA.

Développement économique

152 visites et rendez-vous en entreprises réalisés

30 entreprises représentant **96,5** emplois hébergées dans le réseau incubateur, pépinières et hôtels d'entreprises

Plus de **30** évènements, rencontres et ateliers organisés, rassemblant de cinq à plusieurs centaines d'entreprises à chaque fois

GPSEA a structuré sa stratégie de développement économique, compétence partagée avec la Métropole, autour de 4 axes d'intervention : le soutien à la création et au développement des entreprises, le développement de filières clés (santé, agro-alimentaire, technologies), le maintien d'une offre d'accueil immobilière et foncière de qualité et l'appui à la transition des entreprises vers un modèle plus durable. GPSEA s'appuie sur plusieurs outils comme l'animation de 5 incubateurs-pépinières-hôtels d'entreprises, la coordination de réseaux d'acteurs (immobilier, entrepreneuriat, développement) et d'entreprises (6 clubs), la promotion des aides et le déploiement d'initiatives portées par la collectivité, comme une démarche d'écologie industrielle territoriale, le parcours de labellisation RSE avec l'AFNOR ou encore les temps d'information et de rencontre dédiés aux entreprises des filières clés.



GPSEA a participé pour la première fois au salon Medintechs fin 2024

Faits marquants de 2024

En 2024, l'équipe du développement économique a rencontré et soutenu 495 entreprises sur tout le territoire à travers des rencontres individuelles, des dispositifs d'appui au développement (création d'entreprise, croissance, impact social et environnemental...), ou encore leur participation à des événements de mise en réseau comme les rencontres d'affaire au château de Santeny, un événement « Objectif demain » et le Top 10, coorganisés avec les clubs d'entreprises CECAP, CEPB, Agir et Innover, Club de Boissy-Saint-Léger, Business Club de la Grange et Entrepren'elles qui ont chacune rassemblé entre 100 et 200 entreprises. A ces 495 entreprises s'ajoutent plusieurs centaines, aidées indirectement par GPSEA à travers l'action des partenaires subventionnés par le territoire.

L'accompagnement à la recherche foncière a été également soutenu cette année et plusieurs entreprises sont venues s'installer sur le territoire ou conforter leur ancrage.

Le test de participation au Salon Medintechs et Global Industrie a été concluant et il est prévu de participer à nouveau Medintechs en 2025.

Perspectives 2025

- Lancement d'une étude de diagnostic et d'opportunités sur la logistique durable, la multimodalité et les nouvelles énergies dont l'hydrogène sur le territoire, en lien avec HAROPA Port.
- Participation au salon Medintechs pour défendre l'attractivité du territoire sur la filière santé.
- Organisation, en remplacement du SIMI, d'un événement immobilier territorial avec les acteurs de l'immobilier du territoire (investisseurs, aménageurs, commercialisateurs...) pour permettre une approche plus personnalisée et plus détaillée et une mise en avant de notre stratégie et de tous nos programmes.
- Lancement de la deuxième édition du dispositif d'accompagnement à la démarche RSE pour une vingtaine d'entreprises.
- Lancement d'une nouvelle promotion au sein de l'incubateur en lien avec l'accompagnement renforcé pour les porteurs de projets des filières stratégiques.

FOCUS

Ateliers de mutualisation

Dans le cadre de la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT), la mise en place d'ateliers de mutualisation au sein de zones d'activité a permis la réalisation d'actions communes comme la Fête des voisins regroupant 150 personnes sur Europarc ou la mutualisation de matériels sur la Haie Griselle à Boissy-Saint-Léger. La mise en lien des entreprises au sein d'une zone d'activités crée des opportunités de développer des échanges commerciaux locaux.

GPSEA prépare l'avenir

Aménagement et urbanisme

4 demandes de subventions obtenues, représentant un montant total de **759 k€**

1 atelier de co-construction avec les communes et aménageurs principaux du territoire dans le cadre de l'élaboration de la charte d'aménagement et de construction durables

2 séries de rencontres bilatérales avec les villes du Territoire dans le cadre de l'élaboration du PLUi

Compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'intervention de GPSEA se traduit concrètement au quotidien :

- Par l'aménagement de zones d'activité économiques ou de projets mixtes, mêlant logements, commerces et activités ;
- Par l'accompagnement des villes, notamment les plus petites, dans la définition de projets urbains de qualité pour les habitants, par exemple au sein des centres-villes ;
- Par des interventions d'aménagement dans des quartiers en rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne ou Créteil.

GPSEA a pour ambition, aux côtés des villes, d'assurer la cohérence et la qualité des projets d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du Territoire. Une charte de gouvernance partagée de la compétence aménagement signée avec les communes membres garantit le respect des orientations données par chacune pour leurs opérations.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, le Territoire a notamment recours à une Société Publique Locale d'Aménagement (Grand Paris Sud Est Avenir Développement) dont il est actionnaire majoritaire, laquelle exerce des fonctions d'aménageur.



Amenagement ZAC de la Charmeraie Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2024

- Rédaction du dispositif réglementaire du PLUi (règlement, zonage, OAP), sur les orientations générales du PADD. Sur le volet concertation, 2 réunions publiques ont été organisées, destinées à informer la population sur le contenu du futur PLUi. Enfin, le projet de PLUi a été arrêté au conseil de territoire de décembre 2024, venant clôturer 3 années de réflexion et de co-construction avec les communes du Territoire.
- L'élaboration d'une Charte d'Aménagement et de Construction Durables initiée en 2023 s'est poursuivie et doit s'achever courant 2025. Plusieurs avancées significatives : initiation de la ZAC de rénovation urbaine de l'Allée du commerce à Créteil et désignation de Créteil Habitat SEMIC comme aménageur, la SPLA Avenir Développement a été désignée pour mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine du Bois l'Abbé à Chennevières-sur-Marne, et une étude d'opportunité pré-opérationnelle a été lancée sur le centre-bourg de Villemomble. Les études pré-opérationnelles relatives au programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de la Haie Griselle – La Hétraie sur les communes de Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes ont débuté. Enfin, l'opération des 3 Tours a franchi une étape symbolique avec la démolition par foudroyage des trois tours appartenant à LOGIAL.
- Par ailleurs, concernant la ZAC de la Charmeraie, les travaux d'espaces publics de la place du Forum ont été finalisés ; concernant la ZAC de rénovation urbaine du Haut du Mont-Mesly, l'année 2024 a été consacrée à la poursuite des travaux d'espaces

publics sur le Nord Casalis et le démarrage sur le secteur Sud Casalis ; sur la ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville, les travaux de démolition du centre commercial se sont achevés et les travaux du lot 2 porté par Eiffage ont débuté.

- A noter que la recherche de financements s'est poursuivie en 2024 et un certain nombre de subventions ont été obtenues : 664 000 € (Agence de l'Eau Seine Normandie et Fonds vert – axe Recyclage foncier) sur la ZAC du Centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville, 22 000 € (Dispositif régional de soutien en faveur des initiatives d'urbanisme transitoire) pour la ZAC des Portes de Noiseau et 73 000 € de l'ADEME pour l'élaboration de la charte d'aménagement et de construction durables.

Perspectives 2025

- Poursuite de l'étude d'opportunité pré-opérationnelle lancée en 2024 sur le centre-bourg de Villemomble.
- Approbation de plusieurs dossiers de création (ZAC Allée du Commerce) et de réalisation de ZAC (ZAC des Portes de Noiseau, ZAC Cité Verte Fosse Rouge à Sucy-en-Brie).
- Concernant le PLUi, l'année 2025 sera consacrée à la consultation des villes, des personnes publiques associées et à la tenue d'une enquête publique en vue de l'approbation finale du document au conseil de territoire de juin 2025.
- Enfin, l'élaboration de la Charte d'Aménagement et de Constructions Durables aboutira au cours du second semestre.

Focus

Quartier Chantereine à Alfortville

Une nouvelle étape du renouvellement urbain du quartier Chantereine a été franchie le 27 octobre 2024 avec la démolition par foudroyage des trois tours, propriété du bailleur LOGIAL-COOP. Sur l'emprise libérée par les tours, un projet de construction d'environ 350 nouveaux logements, d'équipements (médiathèque et maison de santé sous maîtrise d'ouvrage de GPSEA) et commerces ainsi que l'aménagement d'un nouvel espace public paysager doit voir le jour.

GPSEA prépare l'avenir

Transports et déplacements

Plus de **2,3 M€** de participation du Territoire à l'exploitation du réseau de bus Marne et Seine

1 ligne de bus prolongée permettant de renforcer l'offre de transport sur le Plateau Briard

Préalable à tout développement de territoire, les transports et déplacements revêtent une importance toute particulière dont se sont saisis les élus en prenant cette compétence facultative.

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM), GPSEA souhaite ainsi préciser sa stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports. Au-delà du cadre stratégique global, GPSEA travaille en partenariat avec Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France et les exploitants du réseau bus (RATP et le groupe Transdev) pour améliorer le service sur le territoire, en lien étroit avec les communes. GPSEA investit ainsi 2 millions d'euros par an à l'amélioration des conditions de transports au quotidien.

Enfin, GPSEA accompagne également de grands projets de transports pour le développement du territoire et améliorer les déplacements (Grand Paris Express, Téléval câble A).



Faits marquants de 2024

- Les travaux du réaménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger ont démarré suite aux études de maîtrise d'œuvre entrées en phase projet en 2022 et achevées en 2023. Pour rappel, ce projet fait l'objet d'une subvention d'Île-de-France Mobilité (65% du coût des travaux) et d'un co-financement Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), Fond d'Investissement Métropolitain (FIM) et Fonds vert Renaturation. Les études sur l'extension du projet de réaménagement de l'éco-station bus côté ZAC de la Charmeraie se sont poursuivies.
- Les études d'avant-projet relatives au projet de réaménagement de l'éco-station bus de Sucy-Bonneuil ont été achevées en vue d'un démarrage des études projet en 2025. Le dossier de subvention du projet a été approuvé au Conseil d'Administration d'Île-de-France Mobilités en décembre 2024.
- Concernant l'offre de transport bus sur le Territoire et dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle DSP 21 au 1er août 2023, un groupe de travail transport mis en place avec l'ensemble des villes membres

a permis de dégager des axes de travail à discuter avec Île-de-France Mobilité (IDFM) visant une amélioration qualitative de l'offre de transport ainsi qu'un rééquilibrage à l'échelle du Territoire. Ainsi, l'année 2024 a été marquée par le prolongement jusqu'à Santeny de la ligne de bus 431, permettant une amélioration de l'offre sur le Plateau Briard. En parallèle, une convention partenariale a été signée avec Île-de-France Mobilités fin 2024.

Perspectives 2025

- S'agissant des pôles gares, l'année 2025 sera consacrée à la poursuite des travaux sur le Pôle gare de Boissy et au lancement des études projet sur le pôle gare de Sucy-Bonneuil.
- Concernant l'amélioration et le rééquilibrage de l'offre de transport bus, l'année 2025 sera consacrée à l'étude des pistes d'optimisation et de développement d'offres dans le cadre d'un partenariat étroit avec Île-de-France Mobilités.

FOCUS

Plan Vélo et réaménagement de voirie

En 2024, les travaux de réaménagement de la passerelle cyclable et piétonne des Uzelles à Marolles-en-Brie ont été réalisés, ainsi que la création d'une piste cyclable à double sens sur boulevard Léon Révillon à Boissy-Saint-Léger et la mise en place d'un « chaucidou » sur Rue Cavaillès à Villecresnes. La réalisation de ces aménagements s'inscrit dans l'ambition portée par le Territoire à travers son Plan Vélo prévoyant un maillage cyclable de plus de 200 kilomètres à l'échelle de GPSEA d'ici 10 ans.

Par ailleurs, dans le cadre du prolongement de la ligne de bus 431 exploitée par TRANSDEV, GPSEA a réalisé, durant l'été 2024 et avant la rentrée scolaire, des travaux de réaménagement de voirie sur la commune de Sucy-en-Brie et la création de deux nouveaux arrêts et du nouveau terminus sur la commune de Santeny.

GPSEA Les moyens d'agir

Finances, commande publique et contrôle de gestion

76,3 M€ de dépenses d'équipement mandatées, budgets principal et d'assainissement confondus (contre **37 M€** en 2020)

19,9 jours de délai global de paiement (budget principal)

4 606 titres et **49 079** mandats émis (budget principal)

5,4 M€ de subventions perçues par GPSEA, sections de fonctionnement et d'investissement confondues (contre **2 M€** en 2020)

129 marchés publics notifiés

1,7 M€ de gains liés à la politique d'achat

La direction des finances, de la commande publique et du contrôle de gestion contribue à définir et à piloter la stratégie financière du Territoire, sous l'impulsion du Président et du Vice-Président chargé des finances et de la solidarité budgétaire. Elle a en charge la construction budgétaire, la mise en place de la programmation pluriannuelle des investissements ainsi que la prospective financière. Elle pilote l'exécution



budgétaire, assiste et conseille les services tout en poursuivant la modernisation des procédures budgétaires et comptables déjà engagées en lien avec les enjeux de dématérialisation.

Elle assure également la sécurisation financière des transferts de compétences ainsi que la préservation des intérêts financiers du Territoire et des communes dans les débats régionaux et nationaux. Elle a par ailleurs en charge la gestion de la dette et de la trésorerie, l'optimisation des recettes et le contrôle de gestion.

Elle pilote enfin la commande publique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité juridique des marchés, la maximisation des gains financiers et le déploiement, notamment en lien avec les communes, d'une stratégie d'optimisation des achats au regard des objectifs de valorisation du tissu économique local et des PME-TPE, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, et d'encouragement à l'innovation.

Faits marquants de 2024

L'exercice budgétaire 2024 a permis d'amplifier le développement des compétences de GPSEA en dépit du contexte de persistance de l'inflation et de remontée des taux d'intérêt, particulièrement marqué au premier semestre. La stratégie d'investissement s'est déployée dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants et des communes, conformément aux valeurs de solidarité et de proximité du Territoire. Afin de maintenir la collectivité à la hauteur de cette ambition, les dépenses de fonctionnement ont été contenues au moyen d'un dialogue exigeant avec les prestataires et fournisseurs du Territoire. La stratégie volontariste et efficace de captation des cofinancements externes a également sécurisé la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par la poursuite des efforts de GPSEA en matière d'investissement, dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) validée par les maires. Les dépenses d'équipement devraient ainsi à nouveau atteindre un niveau historique en raison de l'arrivée à maturité de projets d'équipements structurants. Afin d'accompagner le déploiement de cette PPI, la direction se mobilise pleinement pour asseoir la stratégie financière du Territoire, sécuriser les procédures d'achats et garantir la bonne exécution budgétaire des dépenses et des recettes.

FOCUS

Maintien des investissements et gestion de la dette

Malgré la remontée des taux d'intérêt consécutive au resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), le Territoire a maintenu son ambition en matière d'investissement. Afin de réduire la part de ce programme d'équipement financée par la dette, une attention particulière a été portée à la politique de captation des financements externes. Pour le reste, GPSEA a fait le choix de conserver un encours de dette dynamique, en empruntant à la fois à taux fixe et à taux variable. Cette stratégie lui permet de bénéficier d'ores et déjà de la baisse des taux d'intérêt amorcée à la fin de l'année 2024 et de réduire ainsi les charges d'intérêt.

GPSEA Les moyens d'agir

Relations et Appui aux Territoires

268 638 € de budget dédié aux PLU

14 modifications de PLU travaillées en lien avec les villes, dont **9** approuvées

91 152 € dédiés à la réalisation d'un atlas territorial de la biodiversité

14 véhicules et **485** équipements acquis en vue d'une mise à disposition de **5** communes dans le cadre du FSC

Dédiée à la Solidarité Territoriale, la DRAT est l'interface entre les communes membres, les directions de GPSEA et les partenaires extérieurs. Deux pôles la constituent : les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et l'appui aux communes. Cette direction assure les modifications des PLU des 16 communes membres et leur propose des conseils juridiques en lien avec l'urbanisme.

Elle offre également un appui en ingénieries administrative, humaine et financière, notamment via le Fonds de Solidarité aux Communes (FSC). La DRAT intervient en outre sur des dossiers spécifiques et environnementaux, en lien avec les directions opérationnelles territoriales. Enfin, la DRAT coordonne l'organisation des réunions plénières des DGS, moments d'échanges entre les 16 villes et la direction générale de GPSEA.



Maison France Services à Santeny

Faits marquants de 2024

PLU :

- Approbation des modifications des PLU des communes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Mandres-les-Roses, Créteil, Limeil-Brévannes, Santeny.
- Lancement de procédure de modification des PLU en cours pour Périgny-sur-Yerres, La Queue-en-Brie. 2 procédures ont été abandonnées en cours d'année sur demande des communes.
- Participation à l'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal

Accompagnement des communes de taille modeste :

- Mise à disposition de personnel (notamment pour la Maison France Services de Santeny).
- Investissements au titre du Fonds de Solidarités aux Communes (FSC) :
 - Achats d'équipements, de mobilier, de matériels informatiques et de véhicules (notamment pour l'aménagement des écoles de Villecresnes) ;

- Financement de travaux et achats de matériels à la suite de transferts d'équipements publics (notamment pour le Complexe sportif d'Ormesson-sur-Marne).

Dossiers spécifiques :

- Massif de l'Arc boisé : participation aux actions de la charte forestière.
- Approbation du plan d'actions du premier atlas territorial de la biodiversité.

Perspectives 2025

- Approbation des modifications de PLU en cours : Périgny-sur-Yerres et La Queue-en-Brie.
- Enquête publique puis approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.
- Mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Dans le cadre du FSC, coordination du projet de City-Park et Skate-Park de Périgny-sur-Yerres suite au transfert de l'équipement public.

FOCUS

- Arrêt du PLUi en décembre 2024.
- Financement de travaux et d'achats d'investissement pour les communes de taille modeste (Aménagement d'un groupe scolaire à Villecresnes et d'un équipement sportif à Ormesson-sur-Marne).
- Approbation de l'Atlas de la Biodiversité et son plan d'actions.

GPSEA Les moyens d'agir

Affaires juridiques, assemblées et patrimoine

5 conseils de territoire, **299** délibérations du conseil de territoire (+ 13 %), **1 443** décisions du Président (+ 8 %) et **129** arrêtés du Président (+ 108 %)

27 sinistres ouverts en flotte automobile (- 40 %), **56** sinistres ouverts en responsabilité civile (+ 12 %) et **9** sinistres ouverts en dommage aux biens (+ 12 %)

5 baux, **46** conventions et **14** avenants conclus **14** autorisations unilatérales d'occupation (soit une augmentation totale de **8,22%**)

27 contentieux pendents dont **13** audiencés au cours de l'année

Rattachée au Secrétariat Général, la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont l'une des missions principales est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles.



Conseil de Territoire

Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité des normes applicables, l'action de la DAJAP s'articule autour de trois principaux pôles de compétences :

- Un pôle « conseil et contentieux » ;
- Un pôle « travaux des assemblées » ;
- Un pôle « patrimoine et assurances ».

Faits marquants de 2024

Au-delà de la poursuite des missions courantes de la DAJAP (suivi des contentieux, pré-contrôle de légalité, gestion des sinistres), l'année 2024 a été marquée par :

- La hausse significative de l'ensemble des actes passés (notamment des arrêtés, à la faveur de l'expérimentation du « permis de louer » à Alfortville) ;
- L'entrée en vigueur des nouveaux marchés de prestations d'assurances ;
- L'acquisition de deux ensembles immobiliers situés voie Jacquard à Créteil et avenue Descartes à Limeil-Brévannes ;
- La conclusion d'un avenant au bail emphytéotique administratif avec la Fédération Française de Handball pour lui permettre de réaliser de nouveaux équipements sportifs.

Perspectives 2025

Pour l'année 2025, la DAJAP ambitionne :

- De rédiger des statuts pour Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), à l'image de certains autres établissements publics territoriaux ;
- De poursuivre la dématérialisation des procédures assemblées par la mise en place d'une application à destination des élus ;
- D'engager une réflexion autour de la valorisation du patrimoine de la collectivité.



Accompagnement individualisé et collectif

En 2024, la DAJAP a intensifié son action de formation et de conseil auprès des directions, avec une attention particulière portée à l'accompagnement individualisé et collectif.

Des réunions périodiques ont ainsi été mises en place avec chaque mission ressources coordination et pilotage (MRCP) afin de permettre de répondre aux problématiques récurrentes rencontrées ou d'évoquer des dossiers particuliers.

Par ailleurs, le pôle « Travaux des assemblées » a poursuivi et développé ses actions de formation à destination des agents en charge de la rédaction ou de la validation des actes administratifs. 7 formations individualisées ont été organisées pour accompagner de nouveaux utilisateurs ou aider au perfectionnement de profils plus experts. 6 sessions collectives ont également été proposées, réunissant de 2 à 11 agents. Enfin, une vidéo de formation et des supports pédagogiques ont été mis à disposition des apprenants pour les soutenir dans la durée.

GPSEA Les moyens d'agir

Expertise et Évaluation

2 audits, **4** évaluations et **8** expertises en 2024

Soit **164** entretiens et réunions avec les directions et les partenaires

4 questionnaires ont été diffusés et analysés

10 enquêtes ont été menées auprès d'autres collectivités

GPSEA s'est doté d'une direction interne chargée d'évaluer ses actions publiques, de réaliser des audits organisationnels et de mener des missions ponctuelles d'expertise, afin de bénéficier d'une analyse impartiale et objective sur des sujets importants comme : le prix de l'eau, le Plan climat, ...

La Direction de l'expertise et de l'évaluation (DEE), permet ainsi d'améliorer le fonctionnement des services et d'accompagner la conduite du changement vers de nouvelles procédures. Pour échanger avec d'autres acteurs publics, GPSEA participe à des réseaux professionnels tournés vers l'inspection et l'évaluation.



Faits marquants de 2024

Deux audits sur les procédures en matière de ressources humaines :

- L'un sur les procédures internes de recrutement : 25 mesures concrètes ont été proposées, dont la plupart sont en cours de mise en œuvre. Pour identifier les bonnes pratiques, d'autres collectivités ont été interrogées dans le cadre de cet audit.
- Un autre sur la gestion administrative de la carrière et de la paie a également été lancé en juin afin de dégager des pistes d'amélioration.

Des évaluations sur des domaines stratégiques :

- L'évaluation du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi a été finalisée en lien avec l'association qui accompagne des personnes en précarité pour accéder à un emploi durable.
- Une évaluation a été lancée sur l'extension des horaires des médiathèques.
- L'extension des horaires des 5 déchèteries territoriales a également été évaluée, en lien avec le service Environnement et le prestataire SUEZ, sur la base d'un questionnaire aux usagers (349 réponses).

□ La DEE participe également à l'évaluation du nouveau contrat de ville dit « Engagements quartiers 2030 » en lien avec la Direction de la Cohésion Territoriale et des représentants des villes partenaires.

Enfin, la DEE a réalisé 8 expertises spécifiques en lien avec 11 autres directions de GPSEA et des partenaires extérieurs. Fin 2024, elle a lancé la démarche de management des risques, qui doit permettre à la collectivité d'identifier les aléas auxquels elle est exposée et de mettre en place des actions de prévention.

En sa qualité de référente interne Valeurs de la République et Laïcité, la Directrice participe à la sensibilisation des encadrants et des agents.

Perspectives 2025

- Les évaluations et audits en cours seront poursuivis, de nouveaux seront lancés.
- Pour mesurer les progrès et cerner les freins, certains audits réalisés feront l'objet d'un suivi.
- Des actions spécifiques seront proposées pour diffuser la culture de l'évaluation et de l'audit interne au sein de la collectivité : charte, journal de l'évaluation, ...

FOCUS

Évaluation sur les médiathèques

Fruit d'un travail transversal avec la Direction Sports et Culture et la Direction de l'Observatoire, l'évaluation sur les médiathèques a été lancée en 2024 afin de répondre aux deux questions suivantes : « L'extension des horaires correspond-elle aux besoins des publics ? » et « Comment l'extension a-t-elle impacté l'organisation interne de GPSEA et l'offre de services ? ».

De nombreux moyens ont été mobilisés comme la constitution d'un Comité d'Evaluation avec le Vice-Président en charge des équipements culturels, des entretiens avec les directions des équipements de lecture publique, un questionnaire pour les agents, un questionnaire pour les usagers (plus de 2400 répondants), analyse de données d'activité des médiathèques et de données RH ...

En 2025, cette évaluation sera poursuivie sur le volet de l'enrichissement de l'offre culturelle proposée par les médiathèques.

GPSEA Les moyens d'agir

Ressources humaines

22 promotions internes et

131 avancements de grade soit

153 agents promus

5 711 actes envoyés (**2 238** courriers et

3 473 contrats, arrêtés divers)

10 permanences RH dont une dans le cadre de l'intégration des agents de la cuisine de Bonneuil

6 comités sociaux territoriaux

3 formations spécialisées santé, sécurité et conditions de travail et **2** visites de sites

La Direction des ressources humaines assure l'administration du personnel des 1200 agents de la collectivité, de leur recrutement à leur départ. En lien avec les partenaires sociaux et au sein des instances paritaires, elle définit les modalités d'exercice du travail et en pilote les grands chantiers (temps de travail, télétravail, égalité professionnelle, santé et sécurité, qualité de vie au travail...).

Attentive aux situations individuelles des agents, elle est chargée des sujets du quotidien : rémunération, évolution de carrière, formation, mobilité interne, reclassement professionnel, action sociale et médecine professionnelle. Dotée d'un budget du personnel de 60 millions d'euros, et par un dialogue de gestion RH structuré, elle accompagne les managers dans leurs recrutements et participe à la politique de l'emploi et de l'insertion du territoire (apprentis, saisonniers, emplois aidés, stagiaires, immersions Pôle Emploi...).

Faits marquants de 2024

- Déprécarisation des agents extra-européens : en 2024, 20 agents de nationalité extra-européenne ont pu bénéficier d'un contrat plus long et moins précaire.
- L'année 2024 a vu se redynamiser la communauté des managers avec la 1ère conférence des managers.
- En cours de finalisation, un module «Onboarding» s'inscrit dans notre démarche de fidélisation et d'attractivité.
- Intégration des agents du SIRM, à la suite de la dissolution du syndicat intercommunal de restauration municipale, suite au souhait des villes de Bonneuil-sur-Marne et de Boissy-Saint-Léger de rejoindre le service de fabrication et de livraison des repas aux scolaires et aux personnes âgées mis en œuvre par GPSEA (6 000 repas produits par jour). C'est ainsi que 23 nouveaux collaborateurs ont rejoint les effectifs de GPSEA.
- L'activité de médecine préventive s'est maintenue grâce à un nouveau marché avec le GIMAC.
- Le service recrutement de GPSEA a renforcé sa visibilité sur le territoire en participant activement à dix salons de l'emploi en 2024. Plus de 400 personnes ont été reçues par le service lors de ces évènements.
- Politique handicap et maintien dans l'emploi : en 2024, la DRH a poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi, notamment des personnes en situation de handicap. GPSEA a un taux d'emploi exemplaire : avec un taux supérieur à 6 %, la collectivité s'est exonérée de sa contribution annuelle au FIPHFP. La politique d'accompagnement des agents en reclassement ou nécessitant un maintien dans l'emploi a été enrichie.
- Relance des dialogues de gestion : en 2024, la DRH a initié un nouveau cycle de dialogues de gestions, repensé pour un pilotage RH plus efficace.

Perspectives 2025

- A partir du 1^{er} janvier, la collectivité propose l'adhésion à la convention de participation prévoyance (maintien de salaire) avec une participation employeur de 50%.
- Une mise à jour majeure de l'outil de dématérialisation des congés SMD, intitulée « Portail RH », sera déployée au deuxième trimestre 2025.
- En 2024, la DRH a modernisé son logiciel de recrutement interne, Gestmax. A partir de 2025, les directions pourront formuler et suivre leurs demandes de recrutement directement dans Gestmax.
- Les outils pour accompagner les agents dans leurs souhaits de mobilité et le développement de leurs compétences seront diversifiés.
- Afin de toujours s'adapter aux mutations du marché de l'emploi et renforcer notre attractivité, le travail sur la marque employeur sera accentué pour faire de GPSEA un acteur qui se démarque de ses concurrents.
- Une doctrine relative à l'emploi des agents contractuels sera finalisée afin d'apporter visibilité et sécurité aux agents concernés.
- Evolution du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) : intégration dans la cotation de la maîtrise du risque et des risques psychosociaux.
- Dans le cadre de la politique handicap et maintien dans l'emploi, des actions de sensibilisation destinés aux agents et aux encadrants seront proposées.
- Expérience nouveaux recrutés : la DRH continue de renforcer sa démarche d'accueil des nouveaux arrivants. En 2025, ce travail se traduira par la publication d'un guide du nouvel arrivant. De plus, le déploiement du module onboarding de Gestmax, permettra de structurer et d'enrichir le processus d'intégration pour une expérience fluide et accueillante.



Déprécarisation des agents de nationalité extra-européenne

Engagement politique fort annoncé par Monsieur le Président, Laurent CATHALA, il s'agit de sécuriser et pérenniser la situation professionnelle des agents contractuels de nationalité extra-européenne au sein des effectifs. La majorité des agents concernés est issue de la catégorie C et ont bénéficié de contrats successifs du fait de l'impossibilité de procéder à leur mise en stage dans un emploi permanent et de l'impossibilité de s'inscrire à un concours de la fonction publique. Un contrat de trois ans, en vertu de l'article L.332-8 du code général de la fonction publique et conformément aux besoins à saisir dans les services, a été proposé à tout agent contractuel positionné sur un poste permanent de catégorie C en grade d'accès direct, ne disposant pas de la nationalité française ou européenne, et comptant trois années de collaboration avec GPSEA.

La politique de déprécarisation des agents extra-européens sera poursuivie les prochaines années.

GPSEA Les moyens d'agir

Informatique et usages numériques

Plus de **70** sites supervisés avec l'intégration de **3 à 5** sites supplémentaires par an en moyenne

236 postes de travail ont été déployés pour les agents et pour renouveler le parc des postes publics dans les Espaces Publics Numériques des médiathèques

99 téléphones portables intégrés

1 480 tickets clôturés sur Pacman pour une moyenne de **125** tickets mensuels

Près de **4 705** appels téléphonique traités (hors portables)

Sensibilisation à la cybersécurité qui ont permis à **137** agents de GPSEA d'acquérir le badge de la cybersécurité 2024-2025

La Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques (DSIUN), a en charge les fonctions historiques d'une DSI pour l'ensemble des sites du Territoire : assistance numérique de proximité, systèmes et réseaux (infrastructures, gestion du parc informatique, téléphonie, logiciels et applications métiers...) et sécurité des systèmes d'information.

La DSIUN accompagne également les agents et les directions sur les projets, innovations et usages numériques qui doivent de plus en plus être partagés au sein de l'organisation.

Faits marquants de 2024

- GPSEA a repris la gestion de 5 sites en 2024 : la cuisine centrale de Bonneuil sur Marne, l'école de la Propreté urbaine à Créteil, la piscine de Villecresnes, le complexe sportif du Belvédère (Aurélie Aubert) à Ormesson, le gymnase de Marolles en Brie.
- Pour les sites déjà raccordés, un certain nombre d'améliorations a été apporté par l'augmentation des débits réseau ou l'arrêt des lignes ADSL (cuivre) pour le passage en fibre optique. En 2024 cela a concerné 6 sites : la PRU de Limeil, le conservatoire de Bonneuil, la piscine de Sucy, la médiathèque de Marolles, la DVEPA à la Queue-en-Brie, la cuisine centrale d'Alfortville.
- Enfin, des prises réseau ont été ajoutées ou réparées dans 19 sites.
- Préparation de l'intégration des sites 2026 : médiathèque mobile, médiathèque de Mandres, conservatoire de Chennevières, conservatoire de Santeny.
- Mise en place de la plateforme en ligne pour les piscines dans le cadre de l'abonnement annuel unique pour l'ensemble des piscines, préparation du déploiement de la plateforme de dépôt des congés en ligne, déploiement des outils pour l'envoi de mails en masse ou la gestion d'ateliers collaboratifs.
- La sécurisation du SI et sa modernisation se poursuivent notamment par l'intégration d'un nouvel ingénieur cybersécurité et l'arrivée d'un nouveau technicien au support.
- Organisation de réunions d'échanges sur les projets 2025 avec l'ensemble des directeurs généraux adjoints.

Perspectives 2025

- Ajout de nouvelles structures (le nouveau site de la médiathèque mobile en juin, la maison de la nature de Périgny-sur-Yerres en mai, le nouveau pôle culturel de Mandres-les-Roses en juin, le presbytère à Santeny en septembre, le centre médical de l'Echat).
- Raccordements au réseau GPSEA de sites existants tels que le stade du Val-de-Seine ou le conservatoire de Santeny.
- Amélioration du réseau par le passage à la fibre et en collaboration avec les Bâtiments (la Médialudo de Bonneuil, la piscine de La Lévière, la pépinière d'entreprises de Limeil Brévannes).
- Finalisation de la Charte du numérique.
- Renforcement des formations et accompagnements aux usages de Teams et des outils collaboratifs M365. Prolongation des sensibilisations à la cybersécurité et mise en place de sensibilisations au numérique responsable.
- Planification de la diffusion d'informations et astuces régulièrement vers les directions et les agents.
- Amélioration de la maîtrise du parc matériel et logiciel, et de la sécurisation de l'architecture du SI.
- Déploiement de la plateforme de congés en ligne et de la plateforme de formation en ligne en collaboration avec la DRH.
- Mise en place du marché de logiciel de la DPVIHE, d'outils de gestion de projet et de gestion de tableaux de bord, d'un logiciel de suivi des fluides pour la DVEPA et les bâtiments.
- Accompagnement de la DRAT pour l'amélioration de l'usage de l'outil de gestion de l'urbanisme avec les communes du Plateau briard.



Intelligence artificielle

La DSIUN en collaboration avec la Direction de l'Observatoire explore les nouveaux usages de l'intelligence artificielle afin d'accompagner la collectivité dans ses orientations sur les usages de ces nouveaux outils.

Ce projet, porté par la DGA valorisation du Territoire et prospectives, montre qu'en parallèle de l'expertise technique, l'accompagnement aux usages, au plus près des métiers, est un axe majeur de l'implication de la DSIUN dans l'évolution des pratiques numériques de GPSEA.

GPSEA Les moyens d'agir

Bâtiments

25,7 M€ d'investissement, dont **14,7 M€** pour les opérations structurantes

6,8 M€ pour des opérations moyennes

442 commandes réalisés en 2024 pour **4,2 M€ TTC** de travaux courants

+ 1,425 M€ de coût de fonctionnement

+ 4,77 M€ de frais de fluides

Gérer l'entretien, la maintenance et la réparation d'une centaine de bâtiments territoriaux, telle est la première mission dévolue à la direction des bâtiments. Elle intervient au quotidien sur les médiathèques, les conservatoires, les piscines, les bâtiments administratifs et techniques, les pépinières d'entreprises, des parcs de sports, des sites de production.

Sa seconde mission est d'assurer la conduite des projets de développement, de renouvellement et d'optimisation du patrimoine bâti. A ce titre, elle en assure la maîtrise d'ouvrage, incluant la programmation fonctionnelle et technique, avec la participation des utilisateurs et des partenaires des projets ; la Direction en pilote les études, en s'associant de maîtres d'œuvre ou non, et en s'assurant des diverses validations, pilote la consultation des entreprises et veille à la bonne réalisation du projet jusqu'à son parfait achèvement.

Faits marquants de 2024

Travaux :

- Une large rénovation de la piscine extérieure de Villecresnes.
- La réception des travaux du complexe sportif d'Ormesson composé d'un club-house de football, d'une tribune de 333 places avec vestiaires, et d'une salle polyvalente à dominante sportive.
- La rénovation du hall de la Maison des Arts et de la Culture à Créteil.
- Les travaux de création d'une médiathèque et d'un relais petite enfance à Mandres sur le site De Gaulle.
- La réhabilitation lourde de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Périgny-sur-Yerres.
- Les travaux liés à l'intégration de la ludothèque au sein de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne, s'accompagnant de la création d'espaces nouveaux (espace jeu vidéo et espaces de travail multimédia).
- La poursuite de la construction d'un pôle culturel à Chennevières (mandat SPLA).
- Le lancement des travaux d'aménagement d'un centre culturel dans l'ancien presbytère et la pompe à incendie à Santeny.
- La consultation travaux pour la rénovation de la grande salle de la MAC a été finalisée.

Des études ont été lancées pour :

- L'aménagement d'une base-vie pour la médiathèque mobile à Bonneuil.
- L'aménagement d'une maison de santé universitaire dans le centre commercial de l'Echat à Créteil.
- Le transfert du conservatoire de Bonneuil dans la ferme du Rancy (mandat SPLA).
- L'aménagement d'une maison de santé et d'une médiathèque en pieds d'immeubles d'une opération d'aménagement « les 3 Tours » à Alfortville.
- La programmation et la consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'enveloppe accompagnée de mises aux normes intérieures.
- La programmation et le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle culturel sur le site de l'Hermitage.
- La programmation et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un grand complexe aquatique à Créteil.
- La mise à niveau d'un terrain de football sur le site Val-

de-Seine à Alfortville.

- La rénovation par phase de la cuisine centrale d'Alfortville.
- Un accompagnement, notamment à Duvauchelle, avec les travaux préparatoires pour le passage de la Flamme olympique le 26 juillet et la mise en place d'une fan zone.

Perspectives 2025

- Les nouveaux locaux du complexe sportif d'Ormesson seront progressivement mis à disposition des utilisateurs ; une rénovation des 2 clubs house restants (pétanque et tennis) complètera la phase précédente de travaux.
- Les espaces rénovés de la médiathèque Bernard Ywanne de Bonneuil ouvriront leurs portes après la fin des travaux et emménagements.
- Le terrain d'honneur du stade Duvauchelle verra son éclairage totalement rénové, avec éclairages LED.
- Les travaux de rénovation de la grande salle de la MAC pendant l'été.
- Le Parc des sports Val-de-Seine d'Alfortville verra un terrain de football passer en synthétique, et sera doté de tribunes couvertes (100 places) ; le terrain de rugby verra également l'arrivée de tribunes (100 places).
- Une première tranche de travaux incontournables à la cuisine centrale d'Alfortville.
- Fin des travaux de rénovation de la médiathèque de Mandres-les-Roses.
- Fin des travaux de la réhabilitation lourde de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Périgny-sur-Yerres.
- La poursuite des études et la consultation des entreprises de travaux relatives à l'aménagement d'un conservatoire dans la ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne.
- La poursuite des études relatives à l'aménagement d'une maison de santé et d'une médiathèque à Alfortville dans le cadre de l'opération des Trois Tours.
- La poursuite d'études de pôles culturels (Boissy, Limeil, le Plessis-Trévise, Créteil Mont-Mesly), de médiathèques (Alfortville, Sucy), de piscines (Créteil et émergence du plan piscines), d'une maison de santé (Alfortville), pour environ 30 M€ d'investissements.



L'année 2024 a été marquée par le transfert d'une cuisine centrale à Bonneuil-sur-Marne et d'un centre sportif dédié au tennis au Plessis-Trévise. Globalement, elle a été marquée par une forte activité, d'études et de travaux, avec un niveau de dépenses d'investissement dépassant les 30 M€.

GPSEA

Les moyens d'agir

Affaires générales

38 418 appels téléphoniques traités en 2024 par le service relations usagers, dont **75%** auxquels est apporté une réponse immédiate

21 475 courriels et **5 835** courriers traités
2 sites supplémentaires dotés de bornes de recharges électriques pour véhicules (Piscine du Colombier à Créteil et Piscine de Bonneuil) et remplacement d'une borne au siège de GPSEA à Créteil pour développer des déplacements plus durables

La direction des affaires générales est constituée de deux services :

- Le service ressources et support, qui intervient auprès des services de GPSEA afin de permettre leur bon fonctionnement par l'achat de fournitures et matériels indispensables (vêtements de travail, équipements de protection individuel, véhicules, mobilier de bureau, fournitures bureau/papier) et de prestations pour l'entretien ménage des locaux dans les différents équipements.
- Le service relations usagers constitué d'une équipe de chargés d'accueil assurant la centralisation des mails, des appels téléphoniques et la dématérialisation des courriers de l'ensemble de la collectivité, ouvert 7 jours sur 7.



Vélos électriques à disposition des agents

Faits marquants de 2024

- Des nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées pour favoriser la mobilité durable des services. Ces initiatives marquent la poursuite d'un engagement vers un avenir plus respectueux de l'environnement.
- Le fonctionnement des prestations de nettoyage poursuit son adaptation. Cette transition vise à renforcer la collaboration entre les équipes, améliorant les conditions de travail, la sécurité, et offrant une flexibilité horaire pour un meilleur équilibre vie professionnelle-vie familiale.
- Dans le cadre d'opérations de travaux sur les équipements culturels et sportifs, de nombreux déménagements ont été organisés afin de laisser la place libre aux entreprises de travaux. C'est ainsi que les ouvrages des médiathèques de Bonneuil, Boissy, les Bleuets à Créteil ont dû être déplacés. Ces travaux permettront un meilleur accueil aux usagers. Il en a été de même pour le conservatoire du Plessis et l'école de musique de Bonneuil.

Perspectives 2025

- La direction se projette vers l'efficacité opérationnelle avec la mise en place d'une gestion des stocks innovante et une optimisation des demandes d'intervention. Cette initiative vise à accroître la réactivité envers les services internes et à mieux répondre aux besoins des usagers. En intégrant des systèmes modernes, le service anticipe une amélioration significative de la gestion des ressources, favorisant une fluidité des opérations et une satisfaction accrue tant en interne qu'auprès des utilisateurs.
- Les prestations de nettoyage vont être prises en charge pour de nouveaux sites (médiathèque d'Ormesson, Tec Parc, DPVIHE à Mandres, conservatoire de Marolles).
- Poursuite des déménagements pour travaux de rénovation notamment dans les équipements culturels (ludothèque de Bonneuil, médiathèque du Plessis).

FOCUS

- En ce qui concerne le pôle entretien ménage, la pré imprégnation a été mise en place en juin 2024. Cette méthode éco responsable, plus économique, plus rapide et plus sûre apporte ainsi une amélioration des conditions de travail des agents.
- Poursuite du verdissement du parc automobile par l'achat en priorité de véhicules électriques. C'est ainsi que les véhicules propres en 2024 représentent 42 % du parc de véhicules. Pour les petits déplacements inter services l'achat de 6 vélos électriques et d'un vélo cargo a permis de poursuivre la volonté de mobilité douce.

GPSEA Les moyens d'agir

Observatoire

2 publications tout public et

1 publication interne

8 793 consultations annuelles de la carte interactive de collecte des déchets

5 049 connexions annuelles à l'application géomatique du cadastre

2 440 répondants à l'enquête sur l'évaluation des horaires des médiathèques

3 conseils prospectifs et **4** rencontres prospectives (**120** participations)

La Direction de l'Observatoire apporte des éclairages pour favoriser la connaissance du territoire et améliorer le pilotage des politiques publiques. Pour cela, elle met en place des démarches d'observation, d'études et d'analyse au bénéfice du Territoire, des communes et des habitants. Elle propose des outils comme le SIG (Système d'Information Géographique) et des études internes et externes décryptant les actions et les caractéristiques de GPSEA.

Garante de la gestion des données territoriales, elle veille à leur ouverture et à leur conformité au RGPD. Pour que le Territoire puisse se projeter sur les enjeux de demain, l'Observatoire nourrit également des travaux prospectifs tant avec les agents qu'avec les acteurs de la société civile.



Lancement d'un nouveau cycle prospectif sur les services publics de demain

Faits marquants de 2024

- Réalisation d'études thématiques : étude sur les dynamiques économiques et résidentielles du territoire, étude sur l'IA dans la fonction publique.
- Accompagnement géomatique avec la production des cartes statiques et interactives (collecte des déchets, fréquentation des lignes de bus...) et animation de l'outil SIG Géo (formations internes, organisation des GeoDays...).
- Participation à la démarche d'évaluation des horaires des médiathèques avec le lancement d'une vaste enquête auprès des usagers.
- Développement d'un outil dynamique de visualisation des données « Clic&Data ».
- Mission d'AMO interne auprès des directions : étude sur le rayonnement scolaire des piscines, formalisation des indicateurs de contrat de ville, préparation du permis de louer, observatoire de l'IFSE, étude sur les partenariats avec l'éducation nationale...
- Poursuite de la sensibilisation à la stratégie data auprès des directions.
- Animation de la démarche prospective avec un cycle de conseils et de rencontres prospectives sur le futur du travail.

Perspectives 2025

- Poursuite des études d'AMO internes : plan de mobilité de l'administration, analyse des trajectoires de production de logements, note de conjoncture économique...
- Développement d'outils géomatiques statiques et interactifs pour les directions et les usagers : cartothèque, cartes interactives, applications géomatiques...
- Lancement d'un outil dynamique de visualisation des données « Clic&Data Médiathèques ».
- Structuration d'indicateurs pour suivre les politiques publiques : PCAET, Biodiversité, Contrats de Ville, PLUI...
- Adoption de la stratégie data et expérimentation de cas d'usages sur l'Intelligence Artificielle.
- Lancement d'un nouveau cycle prospectif sur les services publics de demain.

FOCUS

Des outils pour l'évaluation et le suivi

En 2024, la Direction de l'Observatoire a élaboré un référentiel d'indicateurs pour évaluer et suivre les Quartiers Politique de la Ville sur le territoire. Ces outils permettent d'observer de manière objective l'évolution de la situation des quartiers et de disposer de données pour appuyer les demandes de financements de «secteurs de fragilité sociale et économique» auprès de l'Etat.

Le travail a également fait l'objet d'une publication partagée en novembre 2024, d'une carte interactive qui apportait des compléments et d'une infographie animée diffusées lors de la signature du nouveau contrat Engagements Quartiers 2030 en décembre 2024.

GPSEA Les moyens d'agir

Communication et marketing territorial

474 336 sessions sur le site Internet (**+6 %**)

2 400 abonnés sur Facebook (**+33%**),

4 664 (**+21 %**) sur Linkedin

982 visiteurs uniques sur IDA, l'intranet des agents sur **1 200** agents (**+6 %**)

245 809 pages vues sur IDA (**+19%**)

Le service communication et marketing territorial assure des missions de communication à destination de plusieurs publics, habitants, usagers, entreprises, visiteurs, agents... en mettant en lumière un service public disponible et de qualité via une information simple et accessible.

Le rôle du service est de fournir ces informations afin d'aider les publics à comprendre ce qu'est Grand Paris Sud Est Avenir, ce qu'il fait et ce qu'il représente, d'accompagner le développement des politiques publiques et les services déployés, ainsi que de promouvoir les atouts du territoire.

L'objectif du service est d'aider à asseoir un message simple montrant une collectivité, des élus et des agents engagés pour la qualité de vie au sein du Territoire, à travers la gestion des services publics de proximité, « GPSEA, partenaire de votre quotidien » et la mission planificatrice de l'EPT « GPSEA prépare l'avenir ».



Les *Improbables*, la campagne de communication tourisme et loisirs de GPSEA

Faits marquants de 2024

- Conception et mise en œuvre d'une campagne de communication tourisme et loisirs : création d'un site dédié, édition d'un guide des « *Improbables* » et de marque-pages, campagne d'affichage sur l'espace public.
- Marquage de toutes les bennes de collecte des déchets pour une meilleure identification du Territoire.
- Développement de l'agenda culturel trimestriel de GPSEA, Culture à Venir, avec une partie éditoriale plus fournie et la distribution du support chez l'habitant dans 11 communes.
- Accompagnement des équipements culturels sur la communication de grandes manifestations comme Noir sur Ormesson, le festival du livre de Créteil.
- Amélioration de la signalétique du stade Duvauchelle à l'occasion de l'installation de la Fan zone et de l'accueil de l'équipe du Racing 92 de rugby pour plusieurs matchs, ainsi que dans les piscines de Créteil et de Villecresnes.
- Création d'un pôle événementiel au sein du service avec la mise en place des premières procédures et de la prise en charge de plusieurs événements par l'équipe.
- Définition d'une charte graphique pour les piscines et appui à l'organisation et à la communication de la course de la Noctambule à Grosbois.
- Réalisation d'une campagne d'information sur les composteurs.

- Réalisation de plans de communication pour le lancement de travaux importants sur les bâtiments comme la construction du pôle culturel de Chennevières et suivi de chantiers pour une mise en valeur des projets tout au long du processus de construction.

Perspectives 2025

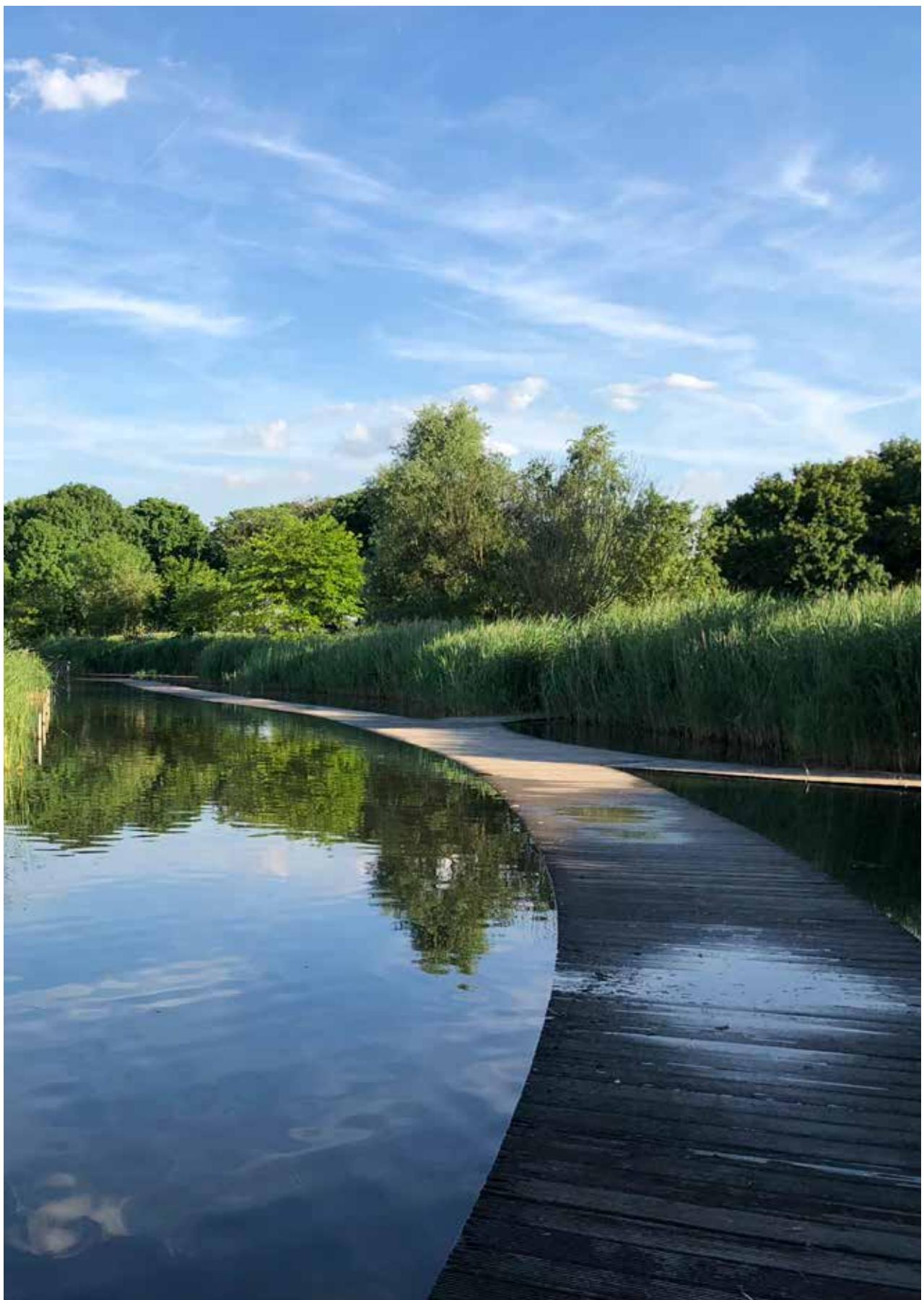
Dans le cadre des objectifs fixés par la Direction générale, outre la poursuite de son activité habituelle, de grands chantiers se profilent pour l'année 2025, parmi lesquels :

- Concrétisation d'un long travail sur la signalétique des équipements culturels et sportifs de GPSEA commencé en 2023.
- Accompagnement et mise en valeur du déploiement de la collecte des déchets alimentaires.
- Poursuite de la montée en puissance de la communication chantier comme celle déployée à Alfortville ou à Chennevières (habillage de palissades, reportages chantiers, lettre infos...).
- Réalisation d'une exposition extérieure sur la Ferme du Rancy à Bonneuil en cours de réhabilitation qui accueillera notamment le conservatoire.
- Création d'une campagne de communication à l'été sur des itinéraires de randonnées.
- Co-organisation et prise en charge de la communication du festival Créteil en poche.

FOCUS

Campagne de communication tourisme et loisirs

2024 a vu le lancement de la campagne tourisme qui était un des grands objectifs de l'année. Plusieurs supports de communication ont été créés à cette occasion et ont rencontré un vif succès : 7 000 guides, 4 000 marques pages ont été diffusés aux habitants. Le site internet dédié a connu plus de 1000 visites par mois pendant l'été, le teaser a été vu près de 50 000 personnes sur Instagram et plus de 93 000 sur Facebook. Une dizaine de sites remarquables, appelés les *Improbables*, répartis sur l'ensemble du territoire, ont été présentés sur ces supports avec toutes les infos pratiques pour leur visite.



Le lac de Créteil



Europarc

14, rue le Corbusier
94046 Créteil cedex



sudestavenir.fr